

(CARA'MAG')

HIVER 2013

Le MAGAZINE de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique



(AGIR POUR LE BIEN DE TOUS)

De nouvelles règles pour soutenir le commerce local



ACTUALITÉS

- 6 Fonds de concours : solidarité avec les communes du territoire
- 7 Travaux : réhabilitation de l'ancienne décharge de La Tremblade
- 8 Grand projet : partenariat entre la Gendarmerie nationale et la CARA
- 9 Education : des ateliers sur le développement durable pendant et hors temps scolaire
- 10-11 Assainissement : une vingtaine de chantiers en cours
- 12-13 Transports : début des travaux avant l'été à la gare intermodale de Royan
- 14-15 Climat : 30 foyers s'engagent dans le défi des Familles à énergie positive
- 16-17 Jeunesse : sensibilisation au baby-sitting et aux risques routiers ; soirées «Bouge ton BIJ»
- 18 Culture : Initiation au Land Art ; l'art du béton dévoilé aux enfants

VIE DES COMMUNES

- 19-23 Rétrospective sur les Sentiers des arts : l'art éphémère s'attaque au Mur de l'Atlantique
- 24-25 Bassin de la Seudre : des financements pour la prévention des inondations
- 26 A Saint-Romain-de-Benet, visite jus de pommes pour les jeunes pousses

DOSSIER : AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

- 28-29 De nouvelles règles pour un développement commercial équilibré
- 30 Royan 2 à la recherche d'un nouveau souffle
- 31 Commerce de centre-ville : à Meschers, les habitants font l'éloge de la proximité
- 32 Evasion commerciale : les libraires indépendants s'adaptent à la concurrence d'Internet

ÉCONOMIE - TERRITOIRE

- 34-35 Un territoire à la mode : trois créateurs développent le beau et le sur-mesure
- 36-37 Circuits courts : neuf restaurateurs se distinguent en ne cuisinant que des produits locaux
- 38-39 Des subventions pour lutter contre la précarité énergétique
- 40 Retour sur la Fête de l'énergie

MAGAZINE

- 41-45 Histoire du marais salé de la Seudre : premier volet sur l'économie du sel
- 46 Le jeu et la bande dessinée d'Ulysse ; les marchés de Noël
- 47 Hommage à Nancy Bastélica

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication : 107 avenue de Rochefort -17201 Royan Cedex
Tél. 05 46 22 19 20 - Web : www.agglo-royan.fr – Courriel : contact@agglo-royan.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu / **Directrice de la communication** : Bénédicte Bourgoin
Comité de rédaction : Bénédicte Bourgoin, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Catherine Gueydan, Franck Prével, Laurent Pinaud
Rédaction : Bénédicte Bourgoin et Alexandre Garcia
Photos : Franck Prével, Fotolia (p.15), Thierry Proust (p.24-25)
Conception graphique : Nancy Bastélica / Laurent Pinaud
Illustrations : studio Piou-Piou (p.44, p.46)
Ont collaboré à ce numéro : Patrick Bonneau (p.39), Jean-Philippe David (p.41-45), Aurélie Dupont (p.14-15), Fabrice Meunier (p.10-11) et Paloma Mouillon (p.24-25), Patricia Vauray (p.38)
Impression : Groupe Maury Imprimeur - Malesherbes - Tirage : 52 000 ex
Distribution : Adrexo
N° ISSN : 2107-5476
N° ISSN (en ligne) : 2107-6960
Tous droits de reproduction réservés.

L'Édito

Jean-Pierre TALLIEU
Président

*Vice-président du
Conseil Général 17
Maire de La Tremblade*



Le territoire de l'Agglomération Royan Atlantique est souvent apparenté au tourisme. Si c'est certes le cas, il n'en reste pas moins un ensemble de communes où l'on travaille, où l'on se déplace, où l'on grandit... où l'on vit tous les jours ! Notre rôle, à la CARA, est donc de permettre à chacun de bénéficier des services de proximité essentiels à son épanouissement mais aussi de réfléchir au développement du territoire. Si chaque Cara'Mag fait la part belle aux projets que nous mettons en place afin de répondre à vos attentes, vous constaterez que ce numéro ne fait pas exception à la règle.

Cette période de fin d'année renvoie inévitablement aux rassemblements familiaux et autres moments festifs. Force est de constater que pour les commerçants de nos 34 communes, cette époque est souvent décisive. Depuis plusieurs mois, nos services travaillent à l'élaboration du Document d'Aménagement Commercial. Cet axe de développement reste aujourd'hui primordial pour l'avenir de nos communes. Un dossier complet sur ce sujet vous est proposé dans ce numéro. Vous découvrirez aussi le témoignage de trois entrepreneurs passionnés et récemment installés.

Mais le bien-être de tous passe aussi par l'aménagement du cadre de vie. C'est pourquoi au fil de ces pages vous en apprendrez d'avantage sur les travaux qui sont en cours. De même en hiver, la précarité énergétique est plus que jamais au cœur de nos préoccupations. Comment économiser, quelles aides sont disponibles ? Vous le découvrirez dans la rubrique Economie-Territoire. Enfin, nous vous offrons de belles images du Sentier des Arts qui s'est achevé en novembre dernier ainsi que le premier article, d'une série de trois, particulièrement bien documenté sur les activités qui ont façonné le bassin de la Seudre.

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes et une bonne année 2014 !

Calendriers de collecte 2014

En raison d'un problème technique, les calendriers de collecte 2014, de 15 communes du territoire, ne pourront être distribués que dans le courant du mois de janvier. Néanmoins, afin de répondre rapidement à vos attentes, le tableau ci-après vous indique les jours de collecte (par type de déchet) relatifs à votre commune pour ce premier mois de l'année.

De plus, pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter le service déchets de la CARA au 05 46 39 64 64 ou consulter notre site internet :

www.agglo-royan.fr.



CALENDRIER DE COLLECTE MOIS DE JANVIER 2014						
COMMUNES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
L'EGUILLE-SUR-SEUDRE	Déchets non recyclés					
	Déchets à recycler					
	Déchets végétaux					SEM. IMPAIRE
ETAULES	Déchets non recyclés					
	Déchets à recycler					
	Déchets végétaux					SEM. IMPAIRE
LES MATHES	Déchets non recyclés					
	Déchets à recycler			(1)		
	Déchets végétaux	SEM. PAIRE				
MEDIS	Déchets non recyclés			(2)		
	Déchets à recycler					
	Déchets végétaux		SEM. IMPAIRE			
MESCHERS-SUR-GIRONDE	Déchets non recyclés					
	Déchets à recycler					
	Déchets végétaux		SEM. IMPAIRE			
MORNAC-SUR-SEUDRE	Déchets non recyclés					
	Déchets à recycler					
	Déchets végétaux					SEM. IMPAIRE
MORTAGNE-SUR-GIRONDE	Déchets non recyclés					
	Déchets à recycler					
	Déchets végétaux					SEM. PAIRE
ROYAN	Déchets non recyclés					
	Déchets à recycler					
	Déchets végétaux			SEM. IMPAIRE (3)		
SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE	Déchets non recyclés					
	Déchets à recycler			(4)		
	Déchets végétaux			SEM. PAIRE		
SAINT-PALAIS-SUR-MER	Déchets non recyclés					
	Déchets à recycler					
	Déchets végétaux	SEM. PAIRE				
SAINT-SULPICE-DE-ROYAN	Déchets non recyclés					
	Déchets à recycler					
	Déchets végétaux					SEM. IMPAIRE
SAUJON	Déchets non recyclés					
	Déchets à recycler					
	Déchets végétaux				SEM. PAIRE	
SEMUSSAC	Déchets non recyclés			(5)		
	Déchets à recycler					
	Déchets végétaux					SEM. PAIRE
LA TREMBLADE	Déchets non recyclés					
	Déchets à recycler					
	Déchets végétaux	SEM. IMPAIRE				
VALUX-SUR-MER	Déchets non recyclés					
	Déchets à recycler			(6)		
	Déchets végétaux			SEM. PAIRE		

(1) Exceptionnellement, la collecte des déchets à recycler du mercredi 1er janvier 2014 est reportée au vendredi 3 janvier 2014
(2) Attention : suppression de la collecte des déchets non recyclés du mercredi 1er janvier 2014
(3) Attention : la collecte des déchets végétaux a lieu uniquement le mercredi (suppression des zones).
Exceptionnellement, la collecte des déchets végétaux du mercredi 1er janvier 2014 est reportée au mercredi 8 janvier 2014
(4) Exceptionnellement, la collecte des déchets à recycler du mercredi 1er janvier 2014 est reportée au jeudi 2 janvier 2014
(5) Attention : suppression de la collecte des déchets non recyclés du mercredi 1er janvier 2014
(6) Exceptionnellement, la collecte des déchets à recycler du mercredi 1er janvier 2014 est reportée au vendredi 3 janvier 2014.

Assainissement:
une vingtaine de chantiers en cours



Brèves de conseil

Solidarité avec les communes du territoire

Chaque année, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) apporte une aide financière aux communes membres pour la réalisation d'équipements locaux par l'intermédiaire des fonds de concours.

Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet

Aménagement d'un bâtiment communal

Coût total : 148 185.72 € HT

Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 84 308.62 € HT

Fonds de concours de la CARA : 42 154.31 € HT

Corme-Ecluse

Réhabilitation et extension de la salle polyvalente

Coût total : 148 527 € HT

Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 50 384 € HT

Fonds de concours de la CARA : 20 678.60 € HT

Etaules

Création d'un espace multi-loisirs

Coût total : 91 445 € HT

Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 56 960 € HT

Fonds de concours de la CARA : 28 480 € HT

Semussac

Construction d'un garage pour les services municipaux

Coût total : 228 509.64 € HT

Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 130 611.64 € HT

Fonds de concours de la CARA : 65 305.82 € HT

Vaux-sur-Mer

Travaux de rénovation énergétique

Coût total : 395 810.61 € HT

Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 238 793.61 € HT

Fonds de concours de la CARA : 59 698.40 € HT

Cozes

Création d'une liaison douce « La Cozillone »

Coût total : 128 362 € HT

Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 101 872 € HT

Fonds de concours de la CARA : 50 936 € HT

Épargnes

Aménagement du bâtiment communal « Le Presbytère »

Coût total : 59 986.40 € HT

Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 40 486.40 € HT

Fonds de concours de la CARA : 20 243.20 € HT

Médis

Aménagement de locaux commerciaux en centre-bourg et création d'une agence postale

Coût total : 400 000 € HT

Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 214 635 € HT

Fonds de concours de la CARA : 107 317.50 € HT

Saint-Augustin

Construction d'une piste cyclable « Le Papéicaud »

Coût total : 45 222.19 € HT

Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 22 919.91 € HT

Fonds de concours de la CARA : 11 459.95 € HT

Saint-Romain-sur-Gironde

Enfouissement des réseaux

Coût total : 46 081.71 € HT

Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 15 014.06 € HT

Fonds de concours de la CARA : 5 797.72 € HT

Saujon

Aménagement du Port du Ribérou

Coût total : 1 446 938.91 € HT

Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 820 381.91 € HT

Fonds de concours de la CARA : 150 000 € HT

Pour rappel : Selon les critères d'attribution établis par la CARA, une commune peut solliciter un montant de fonds de concours représentant 25 % maximum de la part résiduelle après subventions restant à la charge de la commune et plafonné à 150 000 €.

Travaux de confinement à l'ancienne décharge de La Tremblade



Après plusieurs années d'études, les travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge de La Tremblade ont commencé le 9 septembre sur le site de la Guilleterie. Avant 1999, année de sa fermeture, des milliers de balles compressées d'ordures ménagères y ont été stockées en pyramide et recouvertes d'une couche de terre. Ce chantier de 1,9 million d'euros doit permettre de confiner le site en prévenant tout risque ultérieur d'atteinte au milieu.

Trois pelles hydrauliques, un bull et un compacteur pied dameur ont engagé les travaux de terrassement pour niveler les deux dômes de l'ancienne décharge, dont les pentes seront recouvertes d'une géo-membrane synthétique afin de rendre le site entièrement étanche. L'ancienne usine à balles a été démolie et les gravats concassés pour être réutilisés sur place. Des bassins de récupération d'eau de pluie ont également été aménagés

en contrebas des talus reprofilés, pour traiter et réguler l'eau avant son écoulement dans le milieu naturel. Une voie de circulation sera enfin aménagée à l'intérieur du site, et la clôture remplacée pour éviter toute intrusion. Le chantier, qui doit s'achever en juin 2014, prévoit l'emploi de personnes en situation d'insertion pour un total de 420 heures.



Grand projet

Sécurité : Gendarmerie et CARA, un partenariat utile et intelligent...

Juillet 2012, le colonel Hubert Laligant, commandant du groupement de gendarmerie de la Charente-Maritime venait exposer en conseil communautaire les enjeux du redéploiement des militaires basés à Royan, impliquant la création d'une nouvelle caserne à La Tremblade. Aussi, pour la CARA, il s'avérait pertinent d'organiser, en l'optimisant à l'échelle de l'intercommunalité, la répartition des brigades territoriales de gendarmerie sur son territoire. Plus d'un an après la prise de compétence Construction et gestion des nouvelles casernes de gendarmerie sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, Cara'Mag a rencontré le colonel Laligant afin de faire le point sur les projets en cours.

Cara'Mag : Pourquoi avoir réorganisé la répartition des brigades territoriales de gendarmerie sur le territoire de la CARA et avoir installé une nouvelle caserne à La Tremblade ?

Colonel Laligant : Tout d'abord, la caserne domaniale de Royan est dans un état de vétusté important. Elle n'a jamais été réhabilitée depuis 1952, année de sa création. Plus de la moitié des logements ont été déclassés pour insalubrité ; quant aux bureaux, ils sont inadaptés aux besoins et posent des problèmes de sécurité. Nous avons donc une urgence immobilière. De plus, le secteur de Royan est sous la compétence de la Police Nationale ; il n'y avait donc pas d'utilité à maintenir les gendarmes sur Royan même. L'idée était de regrouper les effectifs sur leur zone d'action, la Presqu'île d'Arvert, afin de rationaliser leur emploi. Le choix de La Tremblade était le plus pertinent en raison du bassin de vie qu'il représente. Ce sont 29 gendarmes et leurs familles qui seront logés dans cette caserne : 15 de l'actuelle brigade de La Tremblade, 8 de celle de Royan et 6 militaires de la brigade nautique. Ce regroupement va nous permettre de gagner en disponibilité et en efficacité. Cela ne veut pas dire que la brigade nautique déserte Royan, puisque l'embarcation semi-rigide de la gendarmerie y demeurera. Avec l'estuaire il ne pouvait pas en être autrement, surtout en période estivale. L'hiver, en revanche, l'action de cette unité est davantage tournée vers le bassin de Marennes-Oléron. Avec cette réorganisation, nous serons plus efficaces et nous générerons des économies.



Cara'Mag : le 2 juillet 2012, la CARA prenait la compétence Construction et gestion des nouvelles casernes de gendarmerie sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Qu'est-ce que cela implique pour votre réorganisation ?

Colonel Laligant : Tout le système « Gendarmerie » repose sur l'immobilier et si nous n'avions pas trouvé cette solution à court terme, nous n'aurions pas pu loger les gendarmes. Aujourd'hui, le soutien financier de la CARA est primordial car ce type de projet est difficile à assumer financièrement pour les communes. En effet, compte tenu de l'ampleur des investissements nécessaires, ce sont des projets qui se gèrent beaucoup plus aisément à l'échelle communautaire.

Par ailleurs, la collégialité dans le financement répond à une certaine logique, dans la mesure où une gendarmerie n'est pas destinée à une commune mais à un territoire. Les études prospectives réalisées ont montré que ce secteur gagne en population et donc en délinquance. La demande de sécurité y est forte. Le partenariat initié repose sur un engagement ferme et significatif de chacune des parties, pour répondre à la fois aux enjeux de sécurité et aux attentes de la population. Quant au retour sur investissement, il est bien réel, la collectivité porteuse du projet bénéficiant, outre des loyers versés par la gendarmerie, d'une pérennisation de l'ancrage territorial des forces de l'ordre.

A ce titre, l'intérêt de s'engager avec la CARA était aussi de pouvoir travailler à deux autres projets.

Cara'Mag : Ces deux autres projets, ce sont les gendarmeries de Cozes et de Saujon ?

Colonel Laligant : Tout à fait ! La brigade de Cozes est devenue chef-lieu de communauté de brigades, le 1^{er} novembre 2012. Désormais ouverte 7 jours sur 7, elle a été renforcée en effectifs et se trouve à l'étroit, dans une caserne vétuste datant de 1970. C'est pourquoi, un projet de construction est actuellement à l'étude. Enfin, les effectifs de la brigade de Saujon sont passés de 12 à 15 militaires. Ces derniers sont logés dans des locaux prévus pour 8. Les conditions d'accueil du public y sont mauvaises. Il convient de remédier à cela. Le partenariat avec la CARA est donc plus que jamais utile et intelligent ; il nous permettra de concevoir, ensemble, un maillage territorial pertinent et efficace, pour les unités de gendarmerie.

Développement durable

« Vous avez entendu parler de la fonte des glaces ? »



Depuis le mois de novembre et jusqu'en juin 2014, plusieurs techniciens de la CARA interviennent dans les écoles pour animer, pendant les heures de classe, des ateliers pédagogiques sur l'agriculture, l'énergie et le climat. Des activités ludiques sur le développement durable sont également proposées aux communes en dehors du temps scolaire.

A l'école d'Arces-sur-Gironde, les élèves de CE2 participent à un atelier sur l'énergie et le climat.

Pas de maths ni de français. Ce jeudi matin, à l'école publique d'Arces-sur-Gironde, les 21 élèves de CE2 suivent leur premier cours sur le réchauffement climatique et les économies d'énergie. Aurélie Dupont, chargée de mission pour le Plan Climat Energie Territorial de la CARA, leur apprend que la température moyenne de la Terre est de 15°C, et qu'elle pourrait s'élever de quelques degrés supplémentaires d'ici la fin du siècle. « Comme il fait de plus en plus chaud, la banquise fond, ce qui fait monter le niveau de la mer », explique-t-elle. Dans la classe, certains imaginent déjà les vagues déferler dans la cour de l'école. « Ne soyez pas catastrophés, on va y arriver », les rassure Aurélie, avant de leur montrer, sous forme de jeu, comment chacun peut réduire sa consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. En triant les images des bons ou des mauvais gestes, les enfants choisissent de prendre le bus plutôt que la voiture, de sécher le linge au soleil, de couvrir la casserole d'eau à bouillir ou d'éteindre la télévision quand personne ne la regarde.

Entre novembre et juin, 223 classes de 38 écoles vont ainsi bénéficier des ateliers sur l'agriculture, l'équilibre alimentaire ou l'énergie, organisés gratuitement par la CARA

dans 26 communes du territoire. « Au total, 2500 élèves vont participer à au moins une animation », précise Christelle Jean-Chevalier, qui coordonne ces actions pédagogiques scolaires au sein du service développement agricole, ostréicole et ruralité de la CARA. « Nous recevons en début d'année un programme d'animations, parmi lesquelles on choisit celles qui nous paraissent les plus appropriées au cycle des élèves et à notre projet de classe, indique Delphine Truck, l'institutrice des CE2 à l'école d'Arces. Cette année, nous avons choisi l'énergie, après plusieurs interventions sur l'agriculture au cours des années précédentes. L'atelier sur les activités et les animaux de l'estuaire nous avait ainsi donné l'occasion de nous déplacer sur la côte avec les enfants qui habitent juste à côté. »

Pour Arnaud Salmon, le directeur de l'école d'Arces, les élèves aiment bien participer à ces activités « moins scolaires et plus ludiques ». « Cela nous permet de compléter sous forme de jeu certaines notions déjà abordées en classe, souligne-t-il. Et puis les enfants aiment bien rencontrer de nouveaux intervenants, ce qui les prépare au collège où ils n'ont pas toujours la même tête en face d'eux. »

Des animations après les cours



Ruralité, environnement, assainissement, déchets, gestion des espaces naturels et sensibles : depuis le mois de novembre, cinq services de la CARA interviennent dans les écoles pour animer des ateliers à l'issue des heures de cours. « Nous offrons une prestation de service gratuite aux communes qui se sont engagées dans la réforme des rythmes scolaires, indique Clémentine Guillaud, responsable du service environnement, énergie et gestion intégrée des zones côtières. Neuf d'entre elles nous ont sollicités dès cette année. » A l'école de Saint-Georges-de-Didonne, douze animations sont ainsi prévues sur le cycle de l'eau, le tri des déchets, les économies d'énergie ou l'origine des produits agricoles. Elles s'adressent aux élèves de maternelle comme des classes élémentaires. « Le principe commun à toutes ces animations, c'est d'ouvrir les enfants à la découverte », se félicite le maire de Saint-Georges-de-Didonne.

Assainissement

Des travaux importants pour étendre ou moderniser le réseau

A Saint-Georges-de-Didonne, trois gros chantiers de réhabilitation du réseau public d'assainissement sont réalisés dans plusieurs quartiers de la commune. Les canalisations de collecte des eaux usées sont remplacées et de nouveaux regards de branchement installés sous trottoir, devant chacune des propriétés. Montant des travaux : 1,3 million d'euros.

Sur le front de mer, les travaux de réfection du réseau d'eaux usées ont repris le 21 octobre sur le **boulevard de la Côte de Beauté**, entre la rue Autrusseau et le boulevard Fréchal, et vers le sud à partir de l'avenue Joseph Bétéille. Toutes les canalisations et les branchements existants sont remplacés. Ils continueront en 2014 sur l'**avenue de Suzac** et l'**avenue Paul Rouillet**, pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

La réhabilitation du réseau d'assainissement se poursuit également depuis le 4 novembre sur le **boulevard du Général Fréchal**, entre la base nautique et le rond-point des fleurs. Ils s'engageront sur le boulevard **De Lattre de Tassigny**, entre le rond-point des fleurs et la rue du Docteur Maudet, entre la mi-janvier et la fin mars 2014.

L'Agglomération Royan Atlantique procède également depuis le printemps à la réhabilitation du réseau d'assainissement **rue du Général de Gaulle**, axe majeur qui relie les quartiers de Plein été, de Vallières et du centre-ville. Interrompus pendant la saison estivale, ces travaux reprendront début 2014 avant le réaménagement complet de la rue par la commune.

Enfin, la CARA a entrepris depuis le 16 septembre la construction d'un réseau de collecte **rue Jean Moulin**. Un poste de refoulement doit encore être réalisé au mois de décembre. Le réseau d'assainissement sera également étendu par une liaison entre l'**avenue Jean Jaurès** et le **chemin de Margitte**, dans le cadre de la réalisation d'une nouvelle voie d'accès.

Révision du zonage d'assainissement à Corme-Ecluse

Dans la continuité du travail réalisé par le Syndicat des Eaux de Charente-Maritime et dans le cadre de la révision du PLU de Corme-Ecluse, la révision du zonage d'assainissement de la commune a été réalisée et suivi par la CARA. Ainsi le zonage existant en assainissement collectif (AC) sur le secteur du centre-bourg a été élargi. Cette évolution a été réalisée en cohérence avec les futures zones urbanisables et répond à la forte croissance démographique de la commune, observée ces dernières années. Une enquête publique s'est déroulée du 29 août au 3 octobre 2013, afin de présenter et soumettre le projet de zonage d'assainissement collectif (AC) et non-collectif (ANC). Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable le 2 novembre 2013. Une délibération concernant la modification de ce zonage AC/ANC devrait être prochainement prise. Des travaux d'assainissement pourront alors être progressivement programmés comprenant au préalable des phases d'étude. Cette mise en place progressive du futur réseau contribuera à l'amélioration de la qualité de vie des habitants par un assainissement efficace dans un périmètre où l'assainissement non-collectif n'est plus ou peu adapté.

1,7 km de canalisations refaites à Ronce-les-Bains

A **Ronce-les-Bains**, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a mandaté le groupement d'entreprises SRTP/Robinet/Eurovia pour réaliser les travaux de réhabilitation du réseau public d'assainissement des eaux usées de la place Brochard et des avenues Camille Daniel et de La Chaumière. Ces travaux, d'une durée prévisionnelle de sept mois, ont débuté le 23 septembre. Ils représentent un investissement de 630 600 euros HT.

Les travaux ont débuté par la pose de 835 mètres de canalisations pour le réseau de refoulement, d'octobre à décembre. Ils vont se poursuivre par la pose du réseau de collecte des eaux usées en début d'année 2014, ils commenceront par la place Brochard et en remontant l'avenue Camille Daniel et l'avenue de La Chaumière.

Une vingtaine de chantiers programmés ou en cours de réalisation

A **Royan**, la réhabilitation du réseau d'assainissement avenue du Maine Arnaud a commencé le 12 novembre et devrait s'achever avant la fin de l'année. Ils se poursuivent par l'avenue de Vallières, l'allée des Vagues et le chemin de la Corniche à la Pointe du Chay. Engagée le 16 septembre, la construction d'un nouveau réseau de collecte Allée des Mignardises sera terminée en décembre. Montant des travaux : 286 101 euros HT.

Enfin, le réseau d'assainissement sera réhabilité rue Paul Doumer, où les travaux devraient commencer en janvier 2014.

A **Saint-Palais**, des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sont menés au carrefour de la rue des Saules et de l'allée Jean Gourbil depuis le 12 septembre, rue de Courlis depuis le 30 septembre, ainsi que dans la rue des Acacias et la rue des Peupliers depuis le 2 octobre. La fin de ces trois chantiers est programmée en fin d'année. Montant des travaux : 429 713 euros HT.

A **Saujon**, la réhabilitation du réseau d'assainissement de la route de Pompière a débuté le 18 novembre et doit s'achever en fin d'année, pour un montant de 54 397 euros HT.

A **Vaux-sur-Mer**, la construction d'un réseau de collecte rue des Pâquerettes a débuté en décembre pour s'achever début 2014. La réhabilitation du réseau d'assainissement allée des Chênes verts débutera au 1^{er} trimestre 2014. Montant des travaux : 107 166 euros HT.



Aux **Mathes**, la construction d'un réseau de collecte avenue de Royan a débuté en décembre pour s'achever en fin d'année. Les travaux se poursuivront début 2014 au rond-point de la Fouasse pour la réhabilitation du réseau. Montant des travaux : 150 551 euros HT.

A **Semussac**, la réhabilitation du réseau d'assainissement dans le secteur des Epinettes et du Pré Chardon a été engagée le 15 octobre et doit s'achever fin 2013. Montant des travaux : 52 721 euros HT.

A **Cozes**, la construction d'un réseau de collecte à La Vignade s'est achevée en juillet 2013, pour un coût de 261 193 euros HT.

A **Saint-Sulpice-de-Royan**, la réhabilitation du réseau d'assainissement de la route de St Palais débutera au 1^{er} trimestre 2014, pour un montant de 99 869 euros HT.

Transports

Gare intermodale de Royan : premier coup de pioche avant l'été

Parking de 55 places entre la piscine et le stade de football, sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Royan.

Gare routière : 15 quais permettront d'accueillir les bus du réseau « cara'bus » (transports urbains) et ceux des « Mouettes » (interurbains). Cet aménagement permettra d'améliorer la correspondance bus/TER. Une allée y sera réservée aux taxis de Royan (10 places).

Triangle Lamy : bus et taxis entreront sur le site par cet espace situé le long du boulevard Lamy et munis d'un contrôle d'accès.

Stationnement de courte durée : parc de 81 places face à la gare.

Esplanade-jardin : cet aménagement paysager facilitera et sécurisera l'accès à la gare pour les piétons et les cyclistes. L'usage de la voiture y sera limité à la dépose-minute des voyageurs ferroviaires et au stationnement des véhicules de secours ou des personnes à mobilité réduite.

Espace aménagé lors d'une deuxième phase de travaux.

Stationnement cycles : une consigne sécurisée (ou abris-vélos) permettra d'accueillir 50 vélos à proximité directe des quais.

Les élus communautaires ont validé à l'unanimité, le 18 octobre, les dernières modifications apportées au projet de future gare intermodale de Royan, qui avaient été examinées par les différents partenaires. La première phase du projet commencera avant l'été, avec la réalisation des travaux d'infrastructure, la démolition de bâtiments existants (édicules SNCF...) et la construction d'abris-voyageurs et d'abris-vélos. Le chantier doit durer dix-huit mois.

Au cœur de Royan, la nouvelle place de la gare s'étirera le long des voies ferrées en redonnant à chaque mode de transport (bus, trains, taxis, voitures, cycles et piétons) l'espace nécessaire à son bon fonctionnement. Elle accueillera également un espace de covoiturage et des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Un investissement de 4,9 millions d'euros HT

Six partenaires participent au financement de la future gare intermodale de Royan pour un montant global fixé à 4 966 793 € HT :

- La CARA : 1 773 401 euros (35,71%)
- L'Etat : 1,2 million d'euros (24,16%)
- Le Conseil général de Charente-Maritime : 732 772 € (14,75%)
- La région Poitou-Charentes : 722 105 € (14,54%)
- L'Europe (Fonds européens de développement régional) : 300 000 € (6,04%)
- La ville de Royan : 238 515 € (4,80%)

Énergie / climat

Familles à énergie positive : c'est parti !

Trente foyers se sont inscrits au défi des Familles à énergie positive organisé par la CARA. Objectif : réaliser au moins 8% d'économie sur leurs factures d'électricité et de chauffage, du 1er décembre au 30 avril 2014, par une série de gestes simples.

Marie-Agnès Rampnoux a déjà tout essayé pour réduire ses consommations d'eau et d'énergie : la température à 18°C dans les pièces de son logement, les joints sous les portes, les économiseurs d'eau à double vitesse et même l'eau de pluie recyclée pour les toilettes. « Cela va être très dur pour moi de réaliser des économies supplémentaires, prévient cette participante au défi des familles à énergie positive. Ce qui m'intéresse, c'est d'apprendre de nouvelles choses, notamment la manière d'économiser sur les appareils en veille. »

Comme cette habitante de Royan, 28 familles du territoire se sont engagées dans ce défi national, organisé sur le territoire par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. L'enjeu : réaliser 8% d'économies d'énergie entre le 1er décembre 2013 et le 30 avril 2014. Chapeauté par l'ADEME et l'association Prioriterre, ce défi existe en France depuis 2008 et a déjà permis d'économiser plus de 10 millions de kilowatts/heure. Il s'inscrit localement dans le Plan Climat Energie Territorial de la CARA, adopté le 24 mai 2013, qui prévoit la mise en œuvre de 43 initiatives au cours des cinq prochaines années, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, renforcer l'efficacité énergétique du territoire et développer les énergies renouvelables.

Pour cela, rien de compliqué n'est demandé aux participants : « Le but est d'économiser l'eau et l'énergie uniquement en modifiant ses comportements au quotidien, sans investir un sous et sans renoncer à son confort, précise Aurélie Dupont, chargée de mission Plan Climat-Energie Territorial. En moyenne, les participants devraient économiser 150 euros sur leur facture énergétique annuelle. » Le 22 novembre, un guide de cent éco-gestes simples et faciles à réaliser leur a été remis. Chacun a également reçu un pack de matériel économe à installer dans sa maison, comprenant un thermomètre, un aérateur pour robinet, une ampoule basse consommation, un régulateur de débit pour douche, une multiprise avec interrupteur coupe veille, un sac chasse d'eau pour baisser le volume d'eau de 2 litres et un rouleau de joint isolant pour les portes et fenêtres.



Sylvain, Lola, Lise et Inès Draux découvrent le contenu du pack de matériel économe à installer dans sa maison.

« C'est important de sensibiliser les enfants »

Sylvain Draux est le capitaine de l'équipe formée avec ses collègues de la Maison de l'emploi et de la Mission locale. « J'ai choisi de m'engager dans ce défi pour réduire mes factures d'énergie, mais aussi pour sensibiliser ma famille, et notamment mes enfants. Nous appliquons déjà quelques petits gestes que tout le monde connaît, mais il me paraît important d'en apprendre bien plus et d'en profiter pour diffuser les bonnes pratiques autour de moi. Je souhaite aussi être plus pédagogue dans ce domaine, avec des gestes simples mais qui contribuent au bien-être de tous. Le fait d'utiliser des outils afin de mesurer les impacts énergétiques me semble également très intéressant, car cela permet d'être pragmatique et pas seulement théorique. »

A chacun ses économies. Les participants ont été regroupés en cinq équipes, qui ont chacune désigné leur capitaine. Ces référents ont ensuite été formés par Patrick Bonneau, l'énergéticien de la CARA, pour mettre en œuvre les bons gestes mais aussi pour utiliser et installer certains appareils de mesure comme les wattmètres ou les enregistreurs de températures. Les consommations d'énergie seront relevées tout au long du concours, inscrites sur un site Internet et comparées à celles de l'année précédente afin de mesurer l'impact des efforts fournis. La participation au défi offre ainsi l'occasion de mieux connaître le fonctionnement énergétique de son logement, tout en partageant des moments conviviaux et ludiques entre les membres de chaque équipe. Même entre collègues, la mobilisation est à l'honneur : la CARA a en effet décidé de former une équipe interne, tout comme les agents de la Maison de l'emploi et de la Mission locale. « A chacun de trouver ce qui lui convient, résume Aurélie Dupont. Les participants apprendront petit à petit à trouver les gestes qui leur coûtent peu, mais qui rapportent beaucoup. »



Vous pouvez aussi consulter ou télécharger l'intégralité de ce guide des éco-gestes sur le site de la CARA : www.agglo-royan.fr

Le chauffage

Isoler les tuyaux de mon circuit de chauffage hydraulique

Vous pouvez réduire votre consommation d'eau chaude de 10% en isolant vos tuyaux (au moins 20 mm). Le plus simple est d'utiliser des manchons souples en mousse ou en fibres minérales. On peut aussi utiliser, de manière plus écologique, des isolants à base de laine de mouton ou de chanvre. C'est ce que l'on appelle le calorifugeage. D'une manière générale, isolez les canalisations de chauffage et d'eau chaude quand elles se situent dans des locaux.



L'eau chaude sanitaire

Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C

Bien souvent les chauffe-eau sont réglés pour une température de 70°C dans le ballon ce qui n'est pas économique et peut même être dangereux ! Au-dessus de 60°C, vous augmentez aussi l'entartrage. Attention, l'eau ne doit pas être trop froide non plus pour éviter le risque de prolifération de micro-organismes comme les légionnelles. Parfois l'accès au réglage n'est pas directement visible. Il faut alors retirer le capot en plastique situé sous le chauffe-eau pour accéder à la vis de réglage.



Le froid

Optimiser le rangement dans le réfrigérateur/congélateur

La partie la plus froide ne se situe pas toujours au même endroit selon l'appareil : dans le haut des réfrigérateurs traditionnels, dans le bas des combinés deux portes. Dans les réfrigérateurs à froid ventilé, les températures sont plus homogènes. Regardez la notice de votre réfrigérateur pour identifier les différentes zones de température et ainsi ranger chaque aliment à sa place.

Enlevez les produits de leur emballage d'origine (film plastique, carton, etc.) qui filtrent le froid, mais veillez à garder les dates de péremption. Rangez les denrées de façon rationnelle pour y accéder plus rapidement et aussi pour pouvoir refermer plus rapidement la porte.

Mettez des étiquettes indiquant le contenu de chaque paquet dans le congélateur afin de limiter le temps pendant lequel le congélateur reste ouvert. Evitez de mettre trop de poids dans les portes. Une porte qui fonctionne mal provoque des pertes d'énergie.



Jeunesse

Le baby-sitting, un job pris au sérieux

Comment tenir un bébé ? Que faire s'il pleure ou s'il s'endort en prenant son biberon ? Quelles activités peut-on organiser avec des enfants ? Telles sont quelques-unes des questions abordées le 22 octobre au cours de la deuxième journée de sensibilisation au baby-sitting, organisée par le Bureau Information Jeunesse de Royan (BIJ) et le Relais Accueil Petite Enfance de la CARA. Que ce soit pour rendre service ou se faire un peu d'argent de poche avec un job occasionnel, le baby-sitting ne s'improvise pas : « Les jeunes apprentis baby-sitters se sentent parfois démunis lorsqu'ils souhaitent franchir le pas, atteste Ophélie Rogatien, animatrice du BIJ. L'objectif, c'est de leur fournir des repères et des informations pour être le plus à l'aise possible lorsqu'ils auront un enfant à leur charge. Cela rassure aussi les parents de savoir qu'ils ont appris quelques techniques de puériculture. »

Au cours de la journée, une dizaine de lycéens ou étudiants âgés de 16 à 20 ans ont ainsi pu réviser quelques notions sur les étapes du développement de l'enfant, l'alimentation ou le jeu. Dolores Guérin, infirmière puéricultrice et directrice de la crèche de Saint-Sulpice-de-Royan, leur a également montré comment changer un linge, donner un biberon ou laver un nez bouché. « On aborde aussi la législation du travail, les relations avec les parents et la prévention des accidents domestiques, ajoute l'un de ces apprentis baby-sitters. C'est important pour nous de connaître les bons gestes, parce qu'on ne sait pas toujours comment réagir avec un enfant, ce qu'il faut faire ou pas. »



Didgeridoo, beat box et bâton de feu aux soirées « Bouge ton BIJ »



Qu'ils soient débutants ou confirmés, les jeunes talents du pays royannais ont pu s'exprimer lors des deux soirées de découvertes artistiques organisées dans les locaux de la Mission locale, en septembre et octobre.

1ère soirée : didgeridoo : Julien Franck, Beat box : Ilduth Henry, le chanteur : Marlon Brunet - 2ème soirée : le groupe de jeunes du Lycée Cordouan, Bolas et bâton du diable : Valentin Durozé

Les jeunes sensibilisés aux risques routiers

En 2012, près de 900 accidents ont eu lieu sur les routes de Charente-Maritime, au cours desquels 63 personnes ont trouvé la mort. Les usagers les plus touchés par ces accidents sont souvent des jeunes de moins de 25 ans et des conducteurs de deux-roues motorisés. Pour sensibiliser ce public aux risques routiers, le Bureau Information Jeunesse et l'auto-école sociale de la Mission locale de Royan ont organisé le 6 novembre des séances d'information et des ateliers pédagogiques, avec des interventions de la police nationale.



Au service des jeunes et des parents

Le service baby-sitting du Bureau Information Jeunesse a été créé en juin 2013. Il est destiné aux jeunes à partir de 16 ans et aux familles qui souhaitent faire garder leurs enfants de manière ponctuelle, le soir ou pendant les vacances.

Renseignements au
05 46 06 60 70 / info@bij-ara.com

Gestes d'urgence, développement et alimentation de l'enfant étaient au menu de la deuxième journée de sensibilisation au baby-sitting



Test Salivaire



Lunettes de simulation d'alcoolémie



Simulateur de conduite

Culture et patrimoine

Initiation au Land Art

Ateliers, visites, expositions, rencontres avec les artistes... Le service des affaires culturelles et patrimoine de la CARA a organisé une série de manifestations autour du projet artistique « Sentiers des arts, regards hors saisons sur le Mur de l'Atlantique ». A Saint-Palais-sur-Mer, les élèves de CM1-CM2 ont ainsi pu créer leurs premières œuvres de Land Art, le 22 novembre, avec l'artiste Marc Pouyet.



L'art du béton dévoilé aux enfants

Quatre auges de grave, un sac de ciment, des truelles et des combinaisons pour éviter de salir ses vêtements : au musée de Royan, une trentaine d'enfants des centres de loisirs ont participé cet automne à deux ateliers inédits sur l'utilisation du béton, du Panthéon de Rome à la reconstruction de Royan. « *Employé depuis l'Antiquité, le béton constitue la base et la matière première de l'architecture moderne, rappelle Claire Pepin-Roirand, la directrice du musée. Ces ateliers font découvrir aux enfants les propriétés mécaniques du matériau, mais aussi la manière dont on s'en sert pour construire les bâtiments.* » Ils permettent également de faire un lien historique avec le Mur de l'Atlantique et l'architecture royannaise, souligne Delphine Hugonnard, chargée de mission patrimoine au sein du service des affaires culturelles de la CARA.

Avant de passer à la pratique, Thierry Gregor, enseignant en lycée professionnel, a expliqué à ses apprentis la différence entre béton et mortier, la manière dont on fait « vibrer » le béton pour le rendre plus solide, ou encore la position des aciers dans un coffrage pour obtenir une poutre résistante à la traction. Truelle à la main, chacun a ensuite eu le bonheur de fabriquer du vrai béton, en mélangeant différentes doses de grave, de ciment et d'eau. « *Je suis habitué à en faire, commente Titouan, dont le père est maçon. Mais d'habitude, c'est plutôt avec une bétonnière.* »



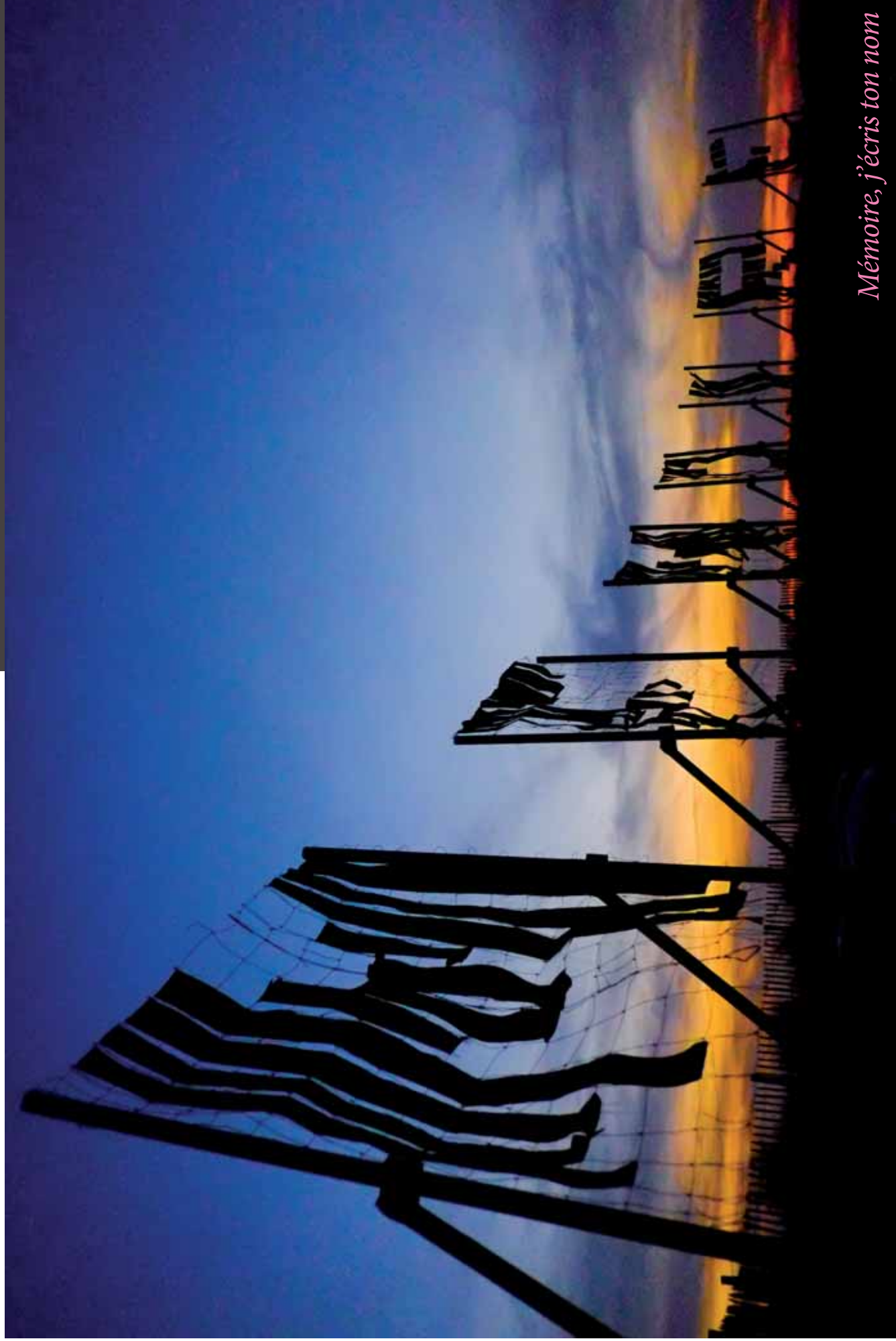
Regards hors-saisons sur le Mur de l'Atlantique



Violaine DEJOIE-ROBIN
Silence

Philippe VAZ COATELANT

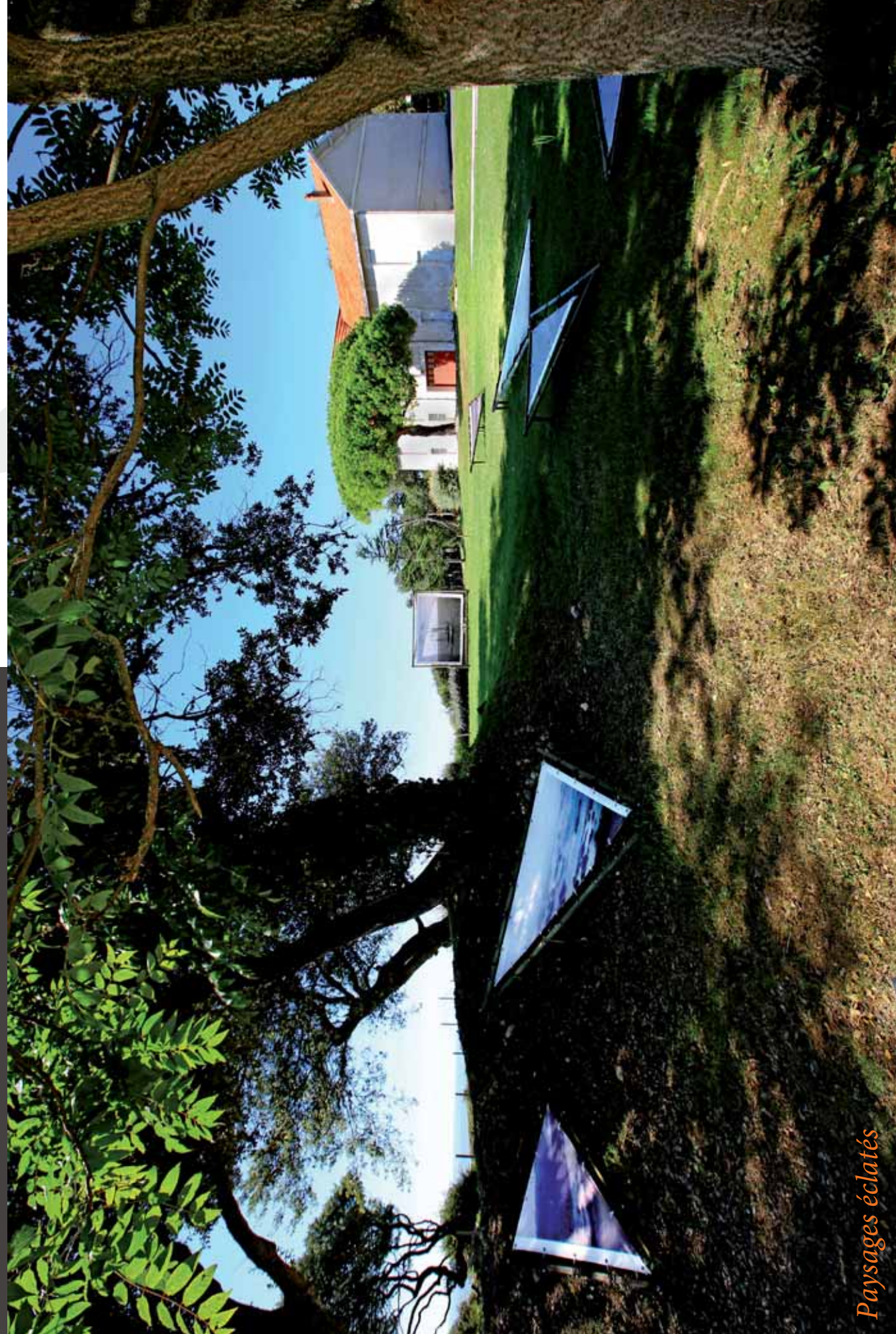
LE PHARE DE LA COUBRE



Mémoire, j'écris ton nom

LA MAISON DES DOUANES

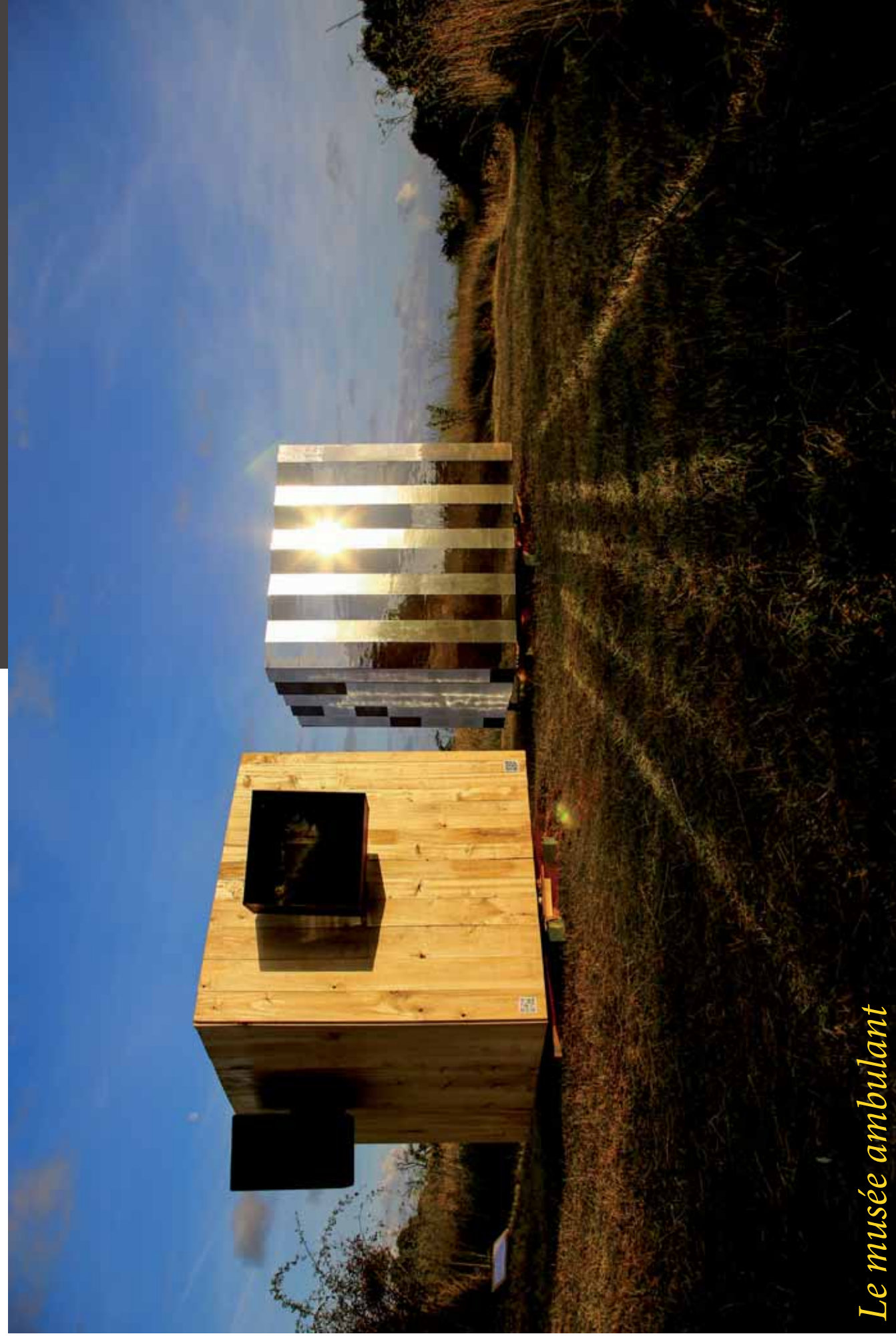
Woitek SKOP



Paysages éclatés

Régis CROZAT

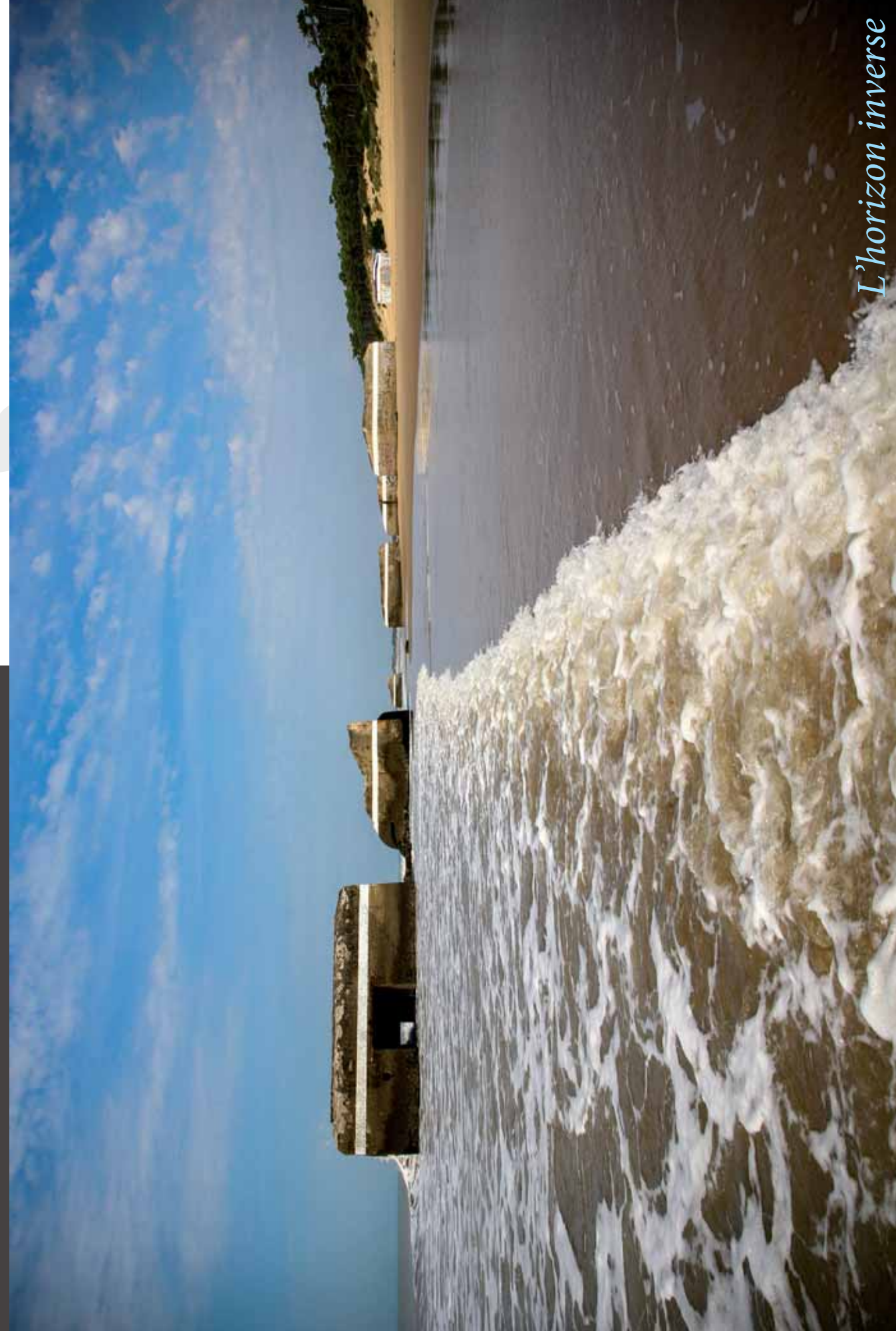
LA POINTE DE SUZAC



Le musée ambulant

LA PLAGE DE LA GRANDE CÔTE

Thierry MONTTOY



L'horizon inverse

Bassin de la Seudre

Des financements pour la prévention des inondations

Port à sec de La Tremblade, en mars 2010, après le passage de la tempête Xynthia. © Photo:Thierry PROUST

La première phase du programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) de la Seudre a été validée par l'Etat. Garant de la qualité du projet, le label « PAPI » permet de bénéficier de 400 000 euros pour la réalisation des premières actions dès 2014.

Une crue centennale en 1982, la tempête Martin en 1999, la tempête Xynthia en 2010... et à chaque fois d'importants dégâts matériels, économiques et environnementaux ! Autant d'événements qui ont décidé les acteurs du bassin de la Seudre, réunis depuis 2007 au sein du Syndicat mixte d'accompagnement du SAGE Seudre, à se prémunir face aux risques d'inondation fluviale et de submersion marine.

Depuis septembre 2012, le syndicat mixte travaille ainsi à l'élaboration d'un programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI). Plusieurs réunions de concertation ont été organisées entre les élus des communes concernées, les services de l'Etat, le Département, la Région et les associations.

A l'issue de cette collaboration, un dossier de candidature a été déposé à la fin du mois de juin 2013 auprès des services de l'Etat pour obtenir des financements. Celui-ci a été validé et labellisé le 9 octobre, par la commission mixte inondation du ministère de l'Environnement, du développement durable et de l'énergie. Ce label, garant de la qualité du projet, rend le PAPI d'intention Seudre prioritaire pour l'obtention de financements jusqu'à 80 %, soit un montant prévisionnel total avoisinant 400 000 euros.

Plusieurs actions vont pouvoir être mises en œuvre dès 2014, comme :

► **la pose de repères de crue**, de manière à préserver la mémoire collective sur les risques existants : ces repères indiqueront sur les murs de certains bâtiments les hauteurs atteintes par les eaux ainsi que les emprises inondées.



► **la réalisation de plans communaux de sauvegarde** pour planifier la gestion de crise : diffusion de l'alerte à la population, évacuation et relogement des habitants sinistrés, sécurisation des routes, groupes électrogènes...

► La prise en compte des risques d'inondation dans l'urbanisme, avec l'élaboration par l'Etat d'un plan de prévention des risques littoraux **réglementant l'urbanisme**.

► La réalisation d'une **étude sur les risques fluvio-maritimes** pour définir une stratégie de protection.

► **la sensibilisation du grand public** avec des lettres d'information, un site internet, des interventions auprès des scolaires, etc.

Des études avant les travaux de protection

Les programmes d'actions et de prévention des inondations (PAPI) ont pour objectif de réduire les conséquences dommageables des inondations sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Les actions menées sont financées par les différents partenaires (Etat, communes, département...). Dans sa phase préliminaire (PAPI d'intention), le PAPI ne contient pas d'action de travaux. Il permet cependant de réaliser les études qui seront nécessaires au PAPI complet, dont le dossier de candidature sera déposé en 2015 et dans lequel seront inscrites les actions concrètes de protection.



Ronces-les-Bains après Xynthia, le 28 février 2010 (SDIS)



L'Eguille-sur-Seudre après la tempête Xynthia



La plage de Ronces-les-Bains après le passage de la tempête Martin. © Photo:Thierry PROUST



Port à sec de La Tremblade. © Photo:Thierry PROUST



En 1994, inondations à Saujon



L'Eguille-sur-Seudre après la tempête Xynthia



Ronces-les-Bains après la tempête Xynthia (SDIS)



L'Eguille-sur-Seudre après la tempête Xynthia

FLOIRAC

Première pierre du village intergénérationnel

« J'ai fait un peu de bien, et c'est bien là mon meilleur ouvrage », a commenté James Lavergne, maire de Floirac depuis 26 ans, lors de la pose de la première pierre de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, le 20 septembre, sur le site du futur village intergénérationnel, à Fiolle. En projet depuis des années, ce village comprendra une maison de retraite médicalisée d'une capacité de 81 lits, une quarantaine de logements dont 20% de logements locatifs aidés, une résidence d'habitat collectif pour personnes âgées encore autonomes, une maison des assistantes maternelles sous gestion associative d'une douzaine de places et une salle communale. Une cinquantaine d'emplois sont prévus pour assurer la bonne marche de la résidence pour personnes âgées. La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique participe au projet en programmant le financement de 14 logements sociaux, en réalisant l'assainissement des eaux usées, la desserte du village en transports et en assistant administrativement la commune.



SAINT-ROMAIN-DE-BENET

Visite « jus de pomme » pour les jeunes pousses

Jean-Louis Bellet, producteur de pommes à Saint-Romain-de-Benêt, a ouvert son verger aux jeunes pousses des Relais accueil petite enfance de la CARA, accompagnés de leurs assistantes maternelles, le 25 septembre. Après avoir croqué une quérina et monté dans la cabine du tracteur, la visite s'est achevée par un verre de jus de pommes dans l'atelier du producteur.



Aménagement commercial : Préserver le commerce de proximité



LES MATHES

Bonne Anse accueille le 5ème Raid Aventure

Soixante-dix-sept équipes ont pris le départ du 5ème Raid Aventure, le 26 octobre, autour de la baie de Bonne Anse, et les équipes se sont affrontées sur deux épreuves majeures : la course à pied et le VTT d'orientation.



Urbanisme

De nouvelles règles pour un développement commercial équilibré

Les élus communautaires ont adopté le 23 septembre dernier le document d'aménagement commercial, qui définit les règles d'implantation des nouveaux commerces sur le territoire. Son objectif : mieux encadrer le développement commercial pour répondre aux besoins de la clientèle et préserver les commerces des centres villes et centres bourgs.

Où doivent s'implanter les grandes surfaces commerciales ? Quels types de commerces manquent-ils sur le territoire pour répondre aux besoins de toute la clientèle (résidents, actifs, touristes...) ? Comment revitaliser et préserver les commerces de centre-ville et de centre-bourg ? Tels sont quelques-uns des enjeux auxquels répond le document d'aménagement commercial (DAC), validé le 23 septembre par les élus communautaires. Ce document d'urbanisme constitue le volet commercial du schéma de cohérence territoriale. Ses orientations vont ainsi servir de cadre réglementaire aux élus et s'imposer aux plans locaux d'urbanisme des 34 communes de la CARA. L'objectif : organiser l'installation des commerces de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire, en privilégiant les complémentarités au sein de chaque ville mais aussi entre les différents bassins de vie du territoire.

Pour cela, le DAC définit un ensemble de **localisations préférentielles** pour l'implantation future des activités commerciales : il s'agit en premier lieu des centres villes et des centres bourgs pour tous les commerces inférieurs à 300 mètres carrés, et de neuf zones d'aménagement commercial (ZACOM), plus spécifiquement dédiées à l'accueil des équipements commerciaux de plus de 300 mètres carrés. A l'échelle du territoire, 11 hectares sont ainsi disponibles pour accueillir les moyennes et grandes surfaces au cours des six prochaines années. « Le DAC n'empêche pas de faire du commerce, mais il favorise l'installation de certains types de magasins qui nous manquent, pour éviter que la clientèle n'aille faire ses achats ailleurs », précise Marie-Laure Guénantin,

déléguée de la CARA en charge de l'élaboration du DAC. Si le territoire est suffisamment pourvu en surfaces alimentaires, il manque en revanche d'enseignes pour les achats exceptionnels (mobilier, électroménager, aménagement de la maison) et les achats occasionnels légers (habillement, chaussures, bijoux, biens culturels), dont plus de 30% sont effectués sur Internet ou à l'extérieur du territoire, en direction principalement de Saintes.

Pour éviter cette évasion commerciale, le DAC préconise également de **consolider le rayonnement commercial de Royan**, en assurant un développement qualitatif de l'offre à la fois au centre-ville et sur Royan 2. Dans ce pôle économique majeur, une opération de requalification globale est préconisée pour favoriser la reconversion des friches existantes et renforcer l'attractivité générale de la zone : « si on donne la possibilité aux entreprises du bâtiment ou des travaux publics de déménager, alors on crée les conditions pour l'arrivée de nouvelles enseignes », fait valoir Stéphane Mendousse, du service développement commerce, artisanat et industrie de la CARA, qui a piloté la réalisation du DAC.

Le DAC ne délimite en revanche aucun périmètre pour l'installation des commerces en centre-ville. « Il appartient à chaque commune de définir les rues ou les zones commerçantes en centre-ville et d'y créer les conditions favorables pour l'installation des boutiques, indique Marie-Laure Guénantin. Les élus peuvent notamment prévoir des règles incitatives dans les plans locaux d'urbanisme, en matière de stationnement, de signalétique ou d'espaces publics. »

Développement durable. A l'échelle de chaque pôle commercial, le DAC préconise enfin de rechercher une meilleure intégration paysagère et urbaine des équipements commerciaux, notamment ceux situés en périphérie. « Certains bâtiments construits dans les années 1970 ont très mal vieilli, observe Sylvie Legros, directrice du pôle développement économique de la CARA. Ce sont des gouffres énergétiques, peu esthétiques et souvent difficiles d'accès. » Le DAC définit ainsi des conditions d'implantation des projets commerciaux plus respectueuses du développement durable, en incitant à limiter la consommation foncière ou en favorisant les dessertes en transports en commun ou mode doux. « C'est le consommateur qui sera le premier gagnant, en bénéficiant d'une offre élargie dans des pôles plus facile d'accès, et dont les bâtiments seront de meilleure qualité », souligne Sylvie Legros.

Neuf zones de localisations préférentielles

Le document d'aménagement commercial prévoit la création de neuf zones d'aménagement commercial (ZACOM) situées en dehors des centres villes. « Elles sont destinées à accueillir des équipements de plus de 300 mètres carrés de surface de vente répondant à des achats occasionnels lourds et exceptionnels, dans une logique de complémentarité avec les centralités existantes. » Afin de limiter la consommation de nouvelles terres, leur périmètre a été délimité « en privilégiant fermement le confortement des pôles existants et la continuité des activités entre elles ». Ces lieux d'accueil préférentiel sont répartis en trois catégories :

Les ZACOM de restructuration (Royan 2, Le Pré du Canal à Saujon, les Brégaudières à La Tremblade) : ce sont des zones commerciales existantes qui ne disposent plus de foncier disponible. L'installation de nouveaux commerces ne pourra s'y faire qu'à la faveur d'une requalification urbaine, commerciale, architecturale et paysagère.

Les ZACOM de développement (Belmont à Médis, Les Justices à Arvert, La Croix du Sourdon à Cozes et la Vaillante à Saint-Sulpice-de-Royan) : ce sont des zones commerciales qui disposent d'espaces fonciers susceptibles d'accueillir de nouveaux commerces, en réponse à de nouveaux besoins.

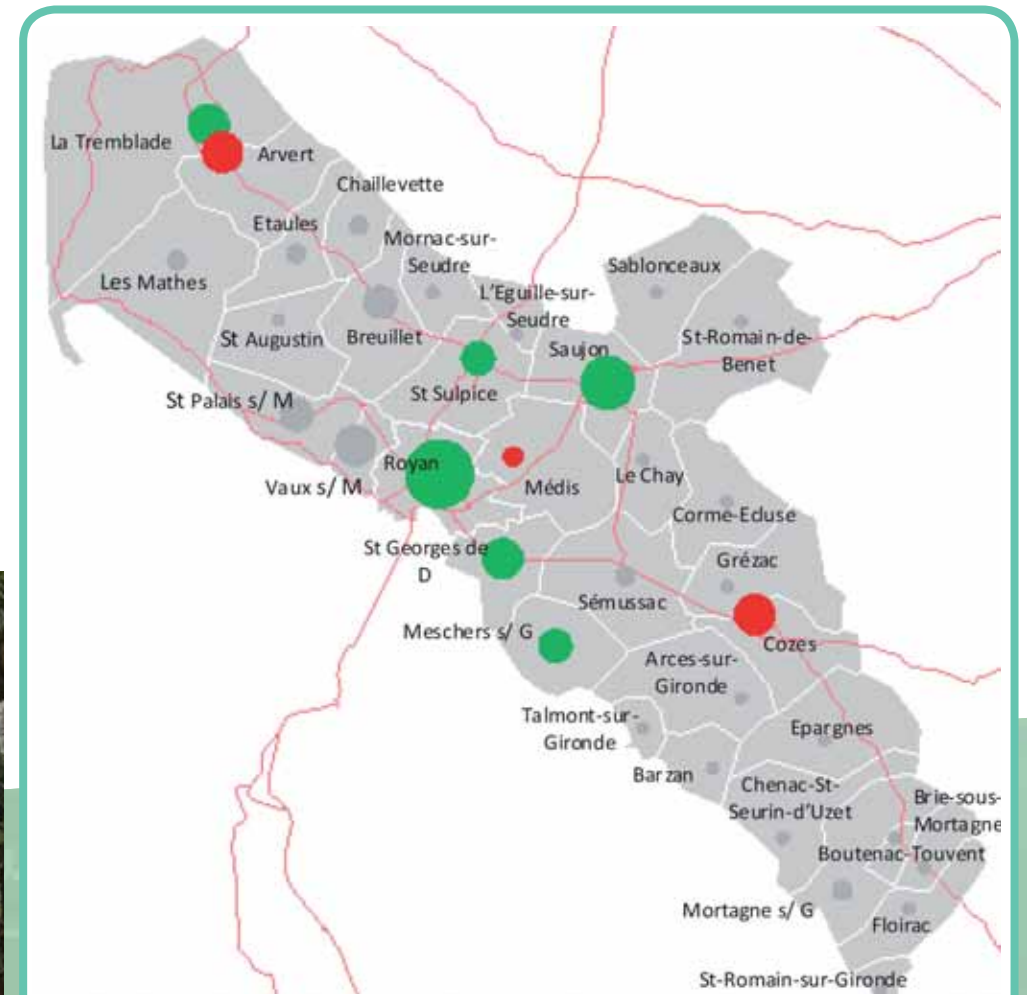
Les ZACOM de projet (ZA route de Royan à Meschers, Les Fonds de Margite à Saint-Georges-de-Didonne) : aucun équipement n'a encore été construit sur ces espaces fonciers susceptibles d'accueillir de nouvelles enseignes.

Lancement de l'enquête publique en 2014

De l'établissement d'un diagnostic à la rédaction du document final, tous les élus et principaux acteurs économiques du territoire ont été associés à l'élaboration du DAC, engagée il y a deux ans. « Les commerçants et les investisseurs auront désormais leur mot à dire dans l'enquête publique qui aura lieu en 2014 », annonce Marie-Laure Guénantin, déléguée de la CARA en charge de l'élaboration du DAC.



Rue Carnot, au centre-ville de Saujon.



Confortement. Amélioration de l'existant : requalification des pôles existants et accueil ciblé de nouvelles activités pour renforcer les fonctions commerciales actuelles

Développement. Diversification de l'offre vers des fonctions inexistantes sur le pôle

Aménagement commercial

Royan 2 à la recherche d'un nouveau souffle

Premier pôle commercial du territoire avec 220 entreprises, Royan 2 souffre de problèmes d'accessibilité, d'organisation interne et de valorisation paysagère. Le document d'aménagement commercial propose une série de recommandations pour requalifier tout ou partie de cette zone commerciale en agissant sur les espaces publics comme sur les espaces privatifs (commerces).

Les parkings, les trottoirs, les façades, l'éclairage, la plantation d'arbres... « Nous avons tout refait, en misant sur la qualité. » Propriétaire foncier des seize magasins du parc Concorde, au cœur du pôle Royan 2, Jean-Claude Bachelier a réalisé des investissements importants pour moderniser cet équipement commercial constitué depuis trente ans. « Nous avons voulu mettre en valeur nos bâtiments qui avaient vieilli, pour offrir un ensemble harmonieux à nos locataires ainsi qu'à la clientèle », résume-t-il. Le promoteur a fait appel à l'architecte Katia Vincendeau pour concevoir des locaux modernes ayant une même unité architecturale, à la place de l'ancien garage Citroën ou des établissements Barrot (ancien négoce de matériaux).

Pour Gérard Nay, le président de l'association Royan 2, « le parc Concorde peut servir d'exemple à d'autres commerçants et propriétaires qui doivent se prendre en main pour attirer les clients. C'est bien d'avoir beaucoup de commerces, mais il faut que les gens soient contents d'y venir. » L'association, qui regroupe 60 des 220 entreprises du pôle, parle d'une même voix pour demander aux pouvoirs publics une amélioration de la voirie, afin d'éviter les bouchons qui se multiplient en période estivale. « Il nous faudrait des ronds-points, pour ralentir et fluidifier la circulation, avance-t-il. On va avoir des commerces, comme Lidl qui va emménager à la place de Monsieur Meuble. Mais comment les accueillir dans de bonnes conditions ? » Pour désengorger la RD750 (ex RN150), l'association pointe également la nécessité de réaliser une voie de desserte secondaire à l'arrière du pôle commercial. « Si on n'améliore pas le trafic routier et la devanture, on prend le risque de voir la clientèle partir sur Saintes », souligne Gérard Nay.



Gérard Nay, président de l'association Royan 2, et Jean-Claude Bachelier, gérant des enseignes du Parc Concorde.

Comment améliorer la situation ? Le document d'aménagement commercial dresse une série de recommandations « pour procéder à des opérations de requalification à l'échelle de tout ou partie de la zone commerciale ». Sur les espaces publics, les futurs aménagements urbains devront ainsi favoriser « la lisibilité globale des espaces » par une meilleure hiérarchisation des axes routiers, ou avec l'installation d'un mobilier urbain, d'un éclairage et d'une signalétique « homogènes et de qualité » à l'échelle de la zone. Sur les espaces privatifs, le DAC préconise la mise en place d'accès communs, la mutualisation des stationnements, la création de « connexions douces » destinées aux piétons entre les commerces, la végétalisation des espaces extérieurs ainsi qu'une meilleure cohérence architecturale entre les bâtiments (gabarits, couleurs, matériaux). « Ces opérations pourront notamment se faire à l'issue de transferts et d'extension d'activités, nécessitant des besoins en foncier important sur d'autres zones notamment entre Médis et Saujon », souligne le DAC. Une analyse partagée par Gérard Nay, pour qui le transfert des activités du bâtiment ou des travaux publics permettra de conforter la vocation avant tout commerciale de Royan 2.



Une nouvelle enseigne du Parc Concorde, la cave à vins et à bières V & B inaugurée le 7 novembre.

Commerce local

Éloge de la proximité

Au centre-ville de Meschers, les habitants apprécient de pouvoir faire toutes leurs courses sans prendre la voiture.

Originaires de Dordogne, Véronique et Jacques ont emménagé à Meschers-sur-Gironde en décembre 2010, à la suite d'une mutation professionnelle. « Après une période de location, on a choisi d'y vivre, parce qu'on trouvait cette ville géniale, se souvient Véronique. Ici, on a tout sur place, c'est animé toute l'année et on peut tout faire à pied. » Le couple apprécie en particulier les horaires très étendus de la pharmacie, la proximité de la Maison de la presse, du boucher-charcutier, des trois boulangers, du caviste ou du buraliste pour les timbres, sans parler des deux coiffeurs, de la supérette et des nombreux cabinets médicaux. « Depuis l'Office de tourisme, un petit chemin permet même d'aller faire ses courses à pied ou en vélo au supermarché qui se trouve à quelques centaines de mètres, ajoute Véronique. C'est très pratique pour les résidents mais aussi pour les touristes qui rentrent de la plage et peuvent faire leurs courses en un quart d'heure, sans prendre la voiture. »

Gilbert Le Corre, cogérant de la Maison de la presse et président de l'association locale des commerçants, artisans et professions libérales, dresse le même constat. « Beaucoup de personnes qui n'ont pas de véhicule ont choisi d'habiter Meschers parce que l'offre de services leur permet de ne pas solliciter des voisins ou la famille pour faire leurs courses du quotidien », observe-t-il. L'été, la rue



Gilbert Le Corre et Eric Denis, co-gérants de la Maison de la presse de Meschers.

commerçante est souvent fermée à la circulation. L'hiver, le centre-ville est encore animé par la pizzeria, les trois marchés hebdomadaires ou les initiatives de l'association des commerçants. « Cette année, le Père Noël arrivera par la mer, le 21 décembre, et remontera la rue principale avec les enfants, prévient d'ailleurs Gilbert Le Corre. Le lendemain, il y aura un lâcher de ballons avec toutes les lettres que lui ont écrites les enfants. »

A l'écoute. En été, la Maison de la presse est ouverte sept jours sur sept, de 7 heures à 20 heures, et ne ferme que le dimanche après-midi, hors saison. « Le commerce de proximité, c'est d'abord une grosse amplitude horaire de travail », reconnaît Gilbert Le Corre. L'accueil et le contact sont aussi primordiaux dans les relations avec les clients. « On discute, il y a beaucoup d'écoute, on sert aussi parfois de confident, rapporte-t-il. On fait partie de la vie du village, dans les bons moments comme dans les épreuves. »



Yves Sterviniou est le gérant du Super U situé au cœur de Meschers. Il souhaite aujourd'hui agrandir son magasin de 1200 à 2000 mètres carrés en s'installant sur un terrain à la sortie de la ville. « Ce projet permettra la création de quinze emplois supplémentaires à l'année », annonce-t-il. « Il n'y aura que le supermarché, sans zone commerciale ni galerie marchande autour. On n'y trouvera pas de coiffeur, de point presse ni aucune autre activité qui puisse aller à l'encontre des commerces du centre-ville », ajoute cet ancien président de l'association locale des commerçants, très attaché à la vitalité du centre-ville de Meschers. « L'évolution de mon commerce passe par un développement de surface, pour offrir de nouveaux services aux clients, comme le drive, explique-t-il. Meschers est une ville qui a gagné 12% d'habitants en 10 ans, et dont une partie de la clientèle fait ses courses alimentaires ailleurs. Le magasin actuel ne répond pas aux besoins d'une famille avec deux enfants. La proximité, c'est aussi permettre à ces familles de faire leurs courses à Meschers, sans aller à Royan ou Saint-Georges. »

« S'adapter aux besoins des familles »

Évasion commerciale

« Les gens auront toujours besoin de conseils »

Face à la concurrence de la vente en ligne, les commerces de proximité sont obligés de s'adapter. A Royan, la librairie du Rivage mise sur la spécificité de son offre, la qualité de ses conseils et le travail en réseau avec les librairies indépendantes de la Région.

Comment lutter contre un concurrent ouvert 24 heures sur 24 et sept jours sur sept ? « Avec le site de vente en ligne Amazon, les gens peuvent faire leurs courses à 23 heures, constate Patrick Frêche, gérant de la librairie du Rivage, à Royan. C'est une réalité à laquelle il faut s'adapter, tout comme l'apparition du livre numérique qui change les habitudes de lecture. »

Ouverte en juin 2005, la Librairie du Rivage fait partie des trente librairies indépendantes du Poitou-Charentes. « Nous ne sommes pas que des vendeurs de livres », avance Patrick Frêche, qui a fait le choix d'ouvrir une librairie après une carrière dans la recherche industrielle. « Nous sommes aussi des découvreurs et des passeurs de culture. C'est cette identité qui nous permet de rester optimistes pour le futur. Les gens auront toujours besoin de nos conseils, de nos compétences ou de nos coups de cœur. Quand les lecteurs viennent chez nous, ils ne trouvent pas la même chose que sur Internet ou dans les grandes surfaces, où les choix sont faits par les services achats. Ils trouvent une relation humaine ainsi qu'une compétence qui ne s'improvise pas. » Une dame cherche un livre pour son petit-fils ? « Que lit-il ? Quel âge a-t-il ? On aide la personne à faire son choix. Notre récompense, c'est quand elle revient. »

Mais face aux géants de la vente en ligne, l'accueil et le conseil ne font pas tout. « On a aussi besoin d'être présent sur Internet », souligne Patrick Frêche. Avec l'aide de la Région, les librairies indépendantes de Poitou-Charentes ont ainsi créé un site « vitrine »¹ sur lequel elles annoncent les rencontres avec les auteurs et affichent leurs coups de cœur. A l'échelon national, un autre site leur permet de faire du commerce en ligne, en faisant remonter les stocks sur un portail commun². « Dans tous les cas de figure, les clients qui passent commande doivent venir chercher leurs livres en librairie. La seule différence d'avec Amazon, c'est qu'ils ne sont pas directement livrés chez eux. Mais cela leur permet aussi de discuter, de partager et de découvrir autre chose quand ils poussent la porte de la boutique. »

Quant aux prix, ils sont identiques sur Internet comme dans tous les points de vente, grâce à la Loi Lang de 1981, qui a fixé un prix unique déterminé par l'éditeur. « En nous protégeant des grandes surfaces, cette loi a sauvé le réseau de librairies indépendantes en France, relève Patrick Frêche. Sinon, on aurait connu la situation des Etats-Unis et de la Grande Bretagne, où il n'y a plus de libraires indépendants. »

¹<http://libraires-poitou-charentes.fr>

²www.lalibrairie.com



Comportements d'achat

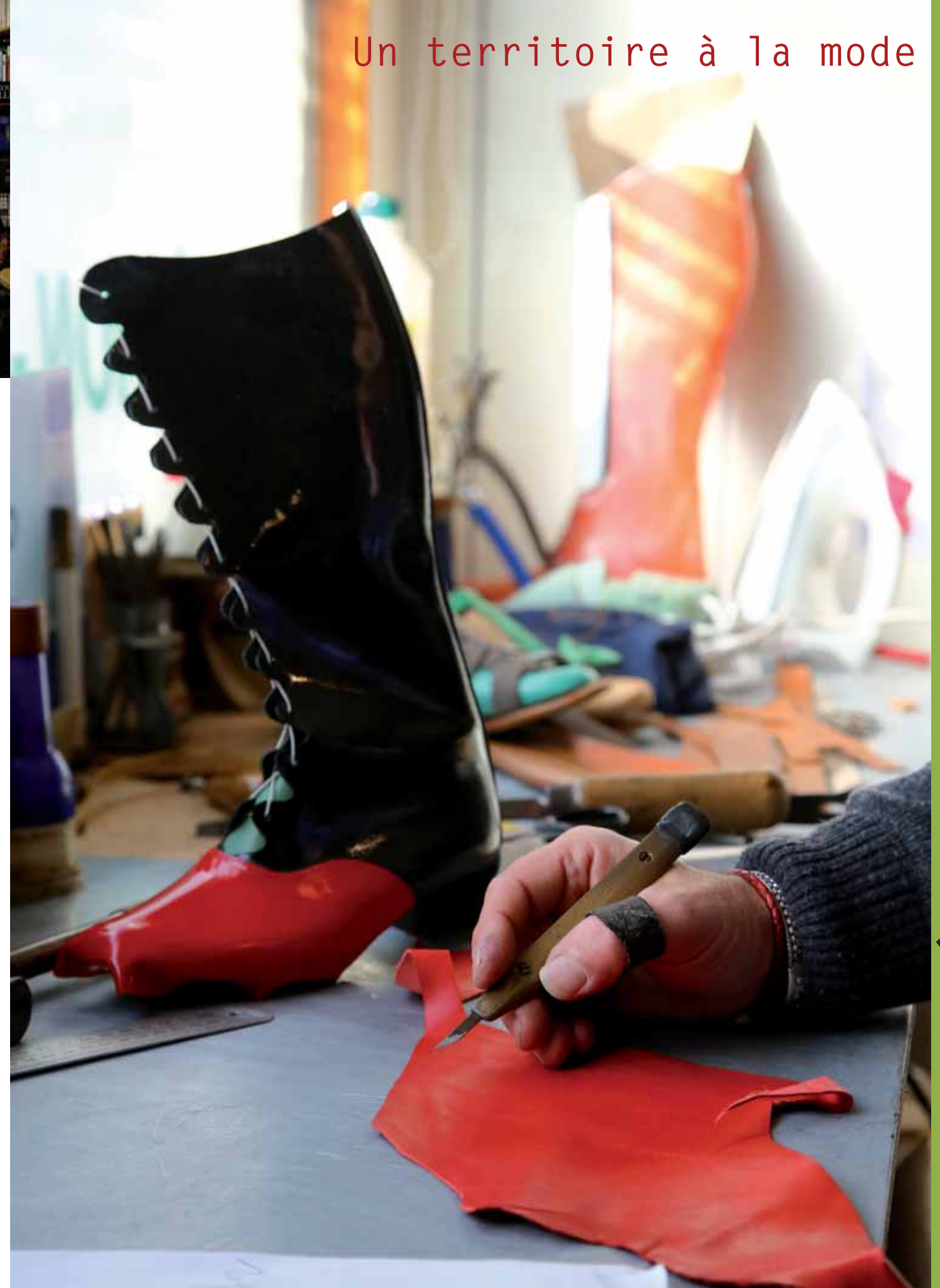
« A vélo et sur Internet »

Françoise, 49 ans, travaille et habite à Royan. « Pour les produits frais, je vais au marché tous les week-ends, en général à vélo parce que c'est difficile, vers 11 heures, de trouver une place pour se garer. » Elle y achète « un pain délicieux », du poisson et des légumes auprès des maraîchers locaux. En semaine, elle se rend souvent au Beaupré, un libre-service de produits biologiques et naturels sur la place de la gare, et fréquente aussi trois supermarchés de l'agglomération, qu'elle choisit en fonction des produits : « il y a plus de choix en produits bios au Super U de Saint-Georges qu'au Leclerc de Royan, précise-t-elle. Je vais aussi à l'Intermarché de Vaux-sur-Mer parce qu'ils prennent les tickets restaurants quoi qu'on achète. » Françoise utilise aussi beaucoup Internet, pour les billets de trains, pour comparer les prix et chercher des produits avant de se rendre en boutique. Elle y achète ainsi du shampoing « à 8 euros sur Internet contre 12 en pharmacie », des livres scolaires ou des pièces détachées sur Ebay. Ce qu'elle apprécie surtout à Royan, c'est le stationnement gratuit, à cause duquel, estime-t-elle, « les supermarchés font concurrence aux petits commerces ».

« On choisit à qui on redistribue »

En villégiature chez des amis à La Palmyre, Luis Baïron, 58 ans, flâne avec son épouse devant les vitrines du centre-ville de Royan. « Faire ses courses, c'est aussi choisir à qui on redistribue, avance-t-il. A titre personnel, j'emploie cette liberté pour faire vivre des gens qui font un métier et qui prennent des risques : les boulangers, les cordonniers, et tous ces commerces de proximité menacés par la grande distribution. »

Un territoire à la mode



Développement économique

Un territoire « sur mesure » !

Ils sont trois : chemisier, patronnière-gradeuse, bottier ; anciens parisiens installés depuis peu sur l'agglomération, à vouloir développer le beau et le « sur-mesure ». Ils travaillent déjà à l'international mais souhaitent plus que tout faire grandir leur activité sur leur terre d'accueil. Entrepreneurs, mais aussi artisans, Didier, Cécile et Gino sont avant tout des passionnés... Rencontre....

Didier Thuillier : « Faire renaître l'entreprise familiale et la faire perdurer »



Arrivé de Paris à Saint-Georges-de-Didonne en 2003 pour reprendre un commerce et se rapprocher de sa famille, Didier Thuillier a finalement décidé en 2011 de redonner vie à l'entreprise familiale créée par son grand-père : la chemiserie Thuillier. Très reconnue dans la profession, cette maison était en sommeil. « En 2011, après le décès de maman, j'ai souhaité relancer cette affaire de famille. Même si je n'étais pas chemisier moi-même, j'ai passé mon enfance dans les ateliers de coupe et au contact d'une clientèle exigeante. Après des études auprès de nos anciens fournisseurs, je me suis rendu compte que l'entreprise de mes parents était très reconnue ; mon père et mon oncle étaient les meilleurs coupeurs-chemisiers de Paris. » Didier Thuillier perpétue donc la tradition. Fini l'atelier de la rue Marbeuf à Paris. Aujourd'hui, les chemises sur mesure et en demi-mesure, cravates et autres boutons de manchettes de la prestigieuse maison sont fabriqués en Poitou-Charentes et dans l'Indre, dans des tissus de grande qualité. Toutes

les broderies et boutonnieres sont faites main. Quant au packaging, c'est un prestataire royannais qui en est le dépositaire ! La société compte trois personnes, et si les ventes se font pour l'instant par l'intermédiaire du site Internet, un point de vente parisien devrait bientôt voir le jour. Côté créations, trois modèles de chemises sont disponibles : l'Originale, la Frenchie et la petite dernière... La Pontillac, dénommée ainsi en raison de son petit côté rétro. Didier Thuillier est fier de cette entreprise et visite souvent les ateliers en charge de la confection : « C'est ancré dans les gènes... je vérifie tout ! » Intarissable sur son nouveau défi et fervent défenseur du « made in France », Didier Thuillier souhaiterait pouvoir faire appel à de nouveaux ateliers et compte déjà une clientèle internationale, notamment en Russie. Pour la petite histoire, la Chemiserie Thuillier a créé en son temps des modèles de chemises pour François Mitterrand, Valéry Giscard-d'Estaing ou encore Anthony Quinn... Le prochain projet : une écharpe en cachemire... L'histoire ne fait donc que commencer.

www.thuillier-chemisier.fr

La CARA à Paris

Le 15 octobre dernier, la CARA était présente au 6ème Salon Provemploi à Paris pour rencontrer les franciliens désireux de venir tenter leur chance en Province. Plus de 5000 visiteurs se sont pressés à l'espace Champerret afin de venir découvrir de nouvelles régions et d'élaborer leur projet. Pour la CARA, c'était une occasion de connaître les attentes de ces candidats au changement et de préparer l'avenir.



Cécile Hucteau : « D'ici avec internet, je peux travailler partout ! »



« J'ai travaillé dix ans à Paris comme patronnière-gradeuse pour un prestataire au service des plus grandes maisons de couture française... Et puis, avec mon mari, nous avons décidé de venir nous installer à Saint-Sulpice-de-Royan. Je suis originaire de Saint-Jean-d'Angély et ce que l'on recherchait avant tout c'était une meilleure qualité de vie. » Passionnée par son métier peu commun, Cécile ne regrette pas d'avoir installé chez elle son atelier et continue de travailler pour son ancien employeur parisien mais également pour des créateurs un peu partout en France. « Je reçois les dessins techniques des vêtements par mail et ensuite, j'utilise mon logiciel de gradation, ma table de digitalisation et mon mannequin en bois pour effectuer les patrons qui me sont demandés. Puis j'adresse les fichiers informatiques à mes clients. » Les fichiers informatiques seront ensuite retranscrits en papier ou en carton afin de donner naissance aux plus belles créations imaginées par les plus grands stylistes. « Grâce à mon

réseau, j'ai réussi à rester dans le domaine de la haute couture et c'est très satisfaisant. » Aujourd'hui, Cécile rêve de prendre son envol et travaille à la création de sa propre marque de vêtements... A suivre !

<https://sites.google.com/site/mademoisellegradation>

Gino Giangrasso : « Rien de beau ne se fait sans passion »

« Paris n'est pas le nombril du monde et pouvoir bénéficier d'un local de 50 m² comme celui-ci, ce n'est pas possible là-bas. » Gino, c'est un personnage ! Un artisan comme on n'en fait plus, avec la passion de son métier chevillé au corps et au cœur. Cet enfant de Ménilmontant a confectionné des souliers pour les plus grands, de Sylvester Stallone à Roberto Alagna en passant par Frankie Vincent. Gino continue encore aujourd'hui à œuvrer pour l'élite. Installé à Royan depuis peu, il cultive son art et exporte son savoir-faire. Son credo c'est avant tout l'artisanat : « Il ne peut pas y avoir de pays sans artisanat, je suis et reste un ouvrier, amoureux des belles choses... et je préfère réaliser un travail remarquable plutôt que d'être remarqué... » Tout est dit ! Son métier c'est de l'écoute et du temps : « Une prise de devis pour un soulier c'est au minimum 2h30 et ensuite, 40 heures de fabrication. C'est aussi une histoire d'éducation. Les gens qui viennent me voir ont l'habitude de porter des chaussures sur mesure et ils savent ce qu'ils veulent. » Gino fait aussi des travaux plus classiques de cordonnerie, « Cela me permet de rencontrer un peu de monde et de sortir de mon quotidien. » Néanmoins, ce qu'il préfère, c'est créer, imaginer, sentir la matière sous ses doigts... Actuellement il travaille à la conception d'une sandale originale et « bijoutée ». Alors mesdames, guettez, car l'été prochain, c'est en sandale « Royannaise » que Gino vous promet d'arpenter le pavé !



L'atelier du bottier, 33 bis boulevard Champlain à Royan (sur rendez-vous et à domicile – 06 35 14 28 89).

Circuits courts

Saveurs d'ici, cuisine de chefs

Regroupés en association, sept restaurateurs du pays royannais se distinguent par leur volonté d'utiliser systématiquement des produits locaux dans leur cuisine.

Ne leur parlez pas de tomates en hiver. De Breuillet à Arces-sur-Gironde, une dizaine de chefs ne travaillent plus qu'avec des légumes de saison, fournis par des producteurs locaux. « *En ce moment, on a des châtaignes, des lentilles vertes, du chou ou du panais*, énumère Jérémie Munslow, le chef du restaurant La Santonine, à Breuillet. *En s'approvisionnant localement, le choix est moins large. Mais cela nous incite à utiliser des légumes que l'on ne cuisinait pas forcément avant. La courge, par exemple, ressemble à des spaghettis une fois qu'elle est cuite. On peut aussi braiser les poireaux comme des endives, pour accompagner le bar ou le maigre.* »

La Santonine fait partie des sept restaurants du pays royannais, traditionnels ou gastronomiques, qui se sont regroupés dans l'association « Saveurs d'ici, cuisine de chefs »¹. « *Le but de l'opération, c'est de nous démarquer par notre volonté d'utiliser et de mettre en avant les produits que nous avons sur le territoire* », explique Gilles Sallafranque, président de ce club récemment créé « *On veut aussi montrer qu'on peut manger toute l'année des aliments de haute qualité approvisionnés en circuit court, ce dont on espère convaincre d'autres restaurateurs, ainsi que les habitants de nos communes.* »

En gestation depuis un an, ce projet est né à la suite des deux « balades gourmandes » organisées en 2012 par le service développement agricole, ostréicole et ruralité de la CARA.

¹La Santonine à Breuillet, les Basses Amarres à Mornac-sur-Seudre, le Cottage à Arces-sur-Gironde, La Cabane à l'Eguille-sur-Seudre, Le Restaurant du Golf, l'Arrosoir et Les Agapes à Saint-Palais-sur-Mer.

« *Nous avons invité une soixantaine de restaurateurs indépendants à rencontrer les producteurs en visitant différentes exploitations agricoles*, explique Marc Petitdan, le responsable du service. *Deux mondes ont pu se rencontrer et découvrir les contraintes de chacun. Un groupe d'une dizaine de restaurateurs s'est alors constitué avec l'envie d'introduire systématiquement des produits locaux dans leurs menus.* » Au fil des réunions, les restaurateurs ont élaboré une charte et défini des critères d'adhésion au club. Les signataires s'engagent ainsi à valoriser dans leur carte ou sur leurs ardoises, au moins six produits de saison élaborés localement. « *On leur a donné des pistes pour les moyens d'approvisionnement*, précise Nathalie Laine, qui accompagne à la CARA les restaurateurs dans leurs travaux. *Car le frein principal au développement des circuits courts, ce n'est pas le prix, c'est l'accès aux produits, notamment pour la viande. Un restaurateur n'achète pas l'agneau ou le bœuf en entier. Et le producteur doit vendre l'intégralité de sa bête pour ne pas se retrouver avec des morceaux invendus.* »

Pour les fruits et légumes, certains restaurateurs du club se fournissent déjà auprès du Cercle d'échanges de machines et d'entraide de la Seudre (Sarl CEMES-Environnement), unique intermédiaire entre une vingtaine de producteurs et autant de collectivités ou restaurants scolaires du territoire². « *Les poissons et coquillages viennent de La Cotinière, les huîtres du bassin de Marennes-Oléron, le sel et les gambas de Mornac, les vins de Talmont ou de Cozes, sans oublier les côtes de Blaye*, précise Christian Lavigne, trésorier de l'association et gérant du Restaurant du Golf, à Saint-Palais-sur-Mer. *Car nous avons ici des maraîchers, des éleveurs, des ostréiculteurs ou des viticulteurs exceptionnels.* »

²En 2012, le CEMES a livré sur le territoire de la CARA 15 tonnes de fruits et légumes, du pain bio et du fromage de chèvre bio à la cuisine centrale de Royan et à plusieurs établissements scolaires : lycée de l'Atlantique à Royan, écoles de Saint-Palais-sur-Mer, Semussac ou Epargnes.

Au minimum six produits élaborés localement

En signant la charte « Saveurs d'ici, cuisine de chefs », les restaurateurs s'engagent à proposer toute l'année dans leur carte un minimum de six produits de saison élaborés et approvisionnés localement. Le restaurateur doit se fournir directement ou en circuit de proximité dans un rayon de 100 km. Il doit utiliser et valoriser au moins 80% de produits achetés frais et non cuisinés. Enfin, le restaurant doit être ouvert au minimum neuf mois par an.



Au cours de l'année 2012, deux balades gourmandes ont été organisées sur différentes exploitations agricoles du territoire pour permettre aux restaurateurs de rencontrer les producteurs (éleveurs, maraîchers, ostréiculteurs, pêcheurs, sauniers ou viticulteurs).



Aux Mathes, Alain Cuisinier (Le Marais) et Doug Armstrong (Le Cottage) goûtant aux légumes du marais de Catherine Bétous et Jean-Claude Caumont



A Mornac-sur-Seudre, Frédéric Madroux présente son élevage de gambas



A Mortagne-sur-Gironde, Christian Lavigne (Restaurant du golf à la Ferme de la métairie de Marie-Corinne Martinet.



Patrick Morin, chef du restaurant les Agapes à Saint-Palais-sur-Mer.



Jérémie Munslow, chef du restaurant la Santonine à Breuillet et Gilles Sallafranque, gérant. *

Énergie

Des subventions pour lutter contre la précarité énergétique

Près de 4000 foyers sur le territoire sont en situation de précarité énergétique : ils consacrent plus de 10% de leurs revenus pour se chauffer. Des aides existent pour améliorer l'isolation des habitations les plus énergivores.

Sur le territoire de l'agglomération Royan Atlantique, 3 900 ménages ou personnes seules (soit 11% des ménages) sont actuellement en situation de précarité énergétique : selon les critères définis par l'Agence nationale de l'habitat, ces familles consacrent plus de 10% de leurs revenus pour payer leurs factures de chauffage, d'eau chaude et d'électricité. « Avec l'augmentation du coût de l'énergie et des carburants, de plus en plus de personnes ne peuvent plus faire face aux charges et à la cherté de la vie, observe Lucien Raude, le directeur de l'association Tremplin 17, qui propose des hébergements de courte ou moyenne durée aux personnes sans logement. Nous avons un problème spécifique sur le territoire, c'est la mauvaise isolation thermique des logements conçus pour la saison estivale, et pas pour l'hiver. Cela entraîne des surcoûts de chauffage, surtout pour les plus démunis qui ont les plus mauvais logements. Ils ne peuvent pas s'en sortir, ou alors ils payent des charges énormes. »

D'après les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), les ménages les plus exposés à cette précarité énergétique sur le territoire de la CARA sont les personnes seules (28%), les ménages dont le référent a 60 ans ou plus (15%), et les ménages vivant dans un logement de plus de 150 mètres carrés (28%). Deux profils se distinguent : les retraités vivant seuls dans une grande maison, souvent chauffée au fioul, et les personnes seules de moins de 35 ans, vivant dans un petit appartement chauffé à l'électricité ou au gaz de ville. « Pour ne pas augmenter leur facture, certaines personnes adoptent des stratégies individuelles, comme d'arrêter de chauffer une ou plusieurs pièces de leur maison », relève Alexandre Giraud, chef de projet à l'Insee.

Plusieurs aides publiques ont été mises en place pour lutter contre cette précarité énergétique. La région Poitou-Charentes a ainsi adopté un plan régional, le 15 février 2013, permettant notamment de verser une aide de 500 à 1300 euros par foyer pour la réalisation de travaux d'isolation. La Région peut également prendre en charge les intérêts d'un prêt pouvant aller jusqu'à 8000 euros. Ce plan régional complète le dispositif national Habiter mieux, auquel participent financièrement différents organismes : Agence nationale de l'habitat, Conseil général de Charente Maritime, caisses de retraites et Communauté d'agglomération Royan Atlantique. Au total, le montant de l'aide peut atteindre plusieurs milliers d'euros pour les ménages les plus modestes et couvrir ainsi l'essentiel du coût des travaux.

Le programme d'amélioration énergétique « habiter mieux »

Le froid rentre dans votre logement ? Vous souhaitez vous y sentir mieux et diminuer le montant de vos factures d'énergie ? Vous pouvez bénéficier de subventions pour financer vos travaux d'amélioration sous certaines conditions : le logement doit avoir plus de 15 ans ; les propriétaires occupants doivent répondre à des conditions de ressources et occuper le logement à titre de résidence principale pendant 6 ans après le paiement de la subvention ; les propriétaires bailleurs doivent respecter un plafond de loyer après travaux et louer à des personnes respectant un niveau de ressources ; les travaux doivent enfin permettre un gain de consommation énergétique d'au moins 25%. Que vous soyez propriétaire de votre résidence principale ou que votre logement soit loué, contactez le **Point rénovation info service de la Charente-Maritime** au 05 16 49 63 14 ou par courriel : ddtm-anah@charente-maritime.gouv.fr. Site internet : www.renovation-info-service.gouv.fr

Si vos conditions de ressources dépassent les seuils de ce programme, l'Espace Info Energie peut également vous aider, après étude thermique, en ce qui concerne vos travaux d'isolation et de remplacement de menuiseries. **Contact de l'Espace Info Energie : 05 46 22 19 36**



Thierry Moreau réalisant des travaux d'isolation chez M. et Mme Dumas Delage



« On avait 15 à 16° degrés dans les pièces de vie »

A Saujon, M. et Mme Dumas Delage ont pu réaliser des travaux pour isoler leur maison avec l'aide du PACT Charente-Maritime.

Portes enlevées, baignoire remplacée, carrelage modifié, installation d'une ventilation mécanique contrôlée... En 2005, Camille Dumas Delage et son épouse ont bien réalisé des premiers travaux d'amélioration. Mais leur maison, qui date du début des années 1970, reste un véritable gouffre énergétique. « On avait 15 à 16° dans les pièces de vie, et un taux d'humidité désagréable », déplorent-ils. Nous avons dû gagner environ 2°C dans la maison depuis le changement des fenêtres ». Le double-vitrage a en effet pu être installé en 2007 grâce à la participation de l'Agence nationale de l'habitat.

Fin 2012, c'est la panne de chauffage au gaz.... La chaudière datait de 1985 et le couple payait 1900 euros par an pour sa facture d'énergie, eau chaude sanitaire comprise. « Heureusement, avec l'aide de la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail, nous avons fait une nouvelle demande de subvention par l'intermédiaire du PACT¹ ». Le 4 décembre 2012, le PACT visite le logement. Résultat des courses : les murs extérieurs ne sont pas isolés, il y a des infiltrations d'eau, des fissures complémentaires notamment sur le pignon, et les tuiles s'effritent...

Début 2013, la chaudière à gaz est remplacée par une chaudière électrique avec un petit ballon d'eau chaude. « Nous ne voulions plus de combustible fossile et le gaz nous faisait peur Nous devrions payer notre chauffage et notre eau chaude environ 50 % de moins ! » D'ici la fin de l'année, l'isolation de la toiture sera refaite : elle passera de 12 à 34 centimètres en toiture, avec de la laine de roche en complément de la laine de verre existante. Les murs seront tous isolés par l'extérieur avec du bardage en PVC par-dessus une isolation en panneau de polyuréthane de 9,2 cm.

Il ne restera à la charge de M. et Mme Dumas Delage qu'un quart du projet à financer grâce à l'ensemble des aides financières apportées par les différents partenaires.

¹PACT de la Charente-Maritime : opérateur chargé d'informer et aider gratuitement pour les études de faisabilité, les demandes de subvention, les conseils d'orientation du projet... Contact : 05 46 07 49 99

Un gain énergétique de 30%

Au centre-ville de Mortagne-sur-Gironde, Nicole Chaminade habite une maison ancienne, dans laquelle se trouvait une droguerie qu'elle a tenue jusqu'en 1984. « Il fallait refaire la vitrine et la porte d'entrée, sous laquelle passait beaucoup d'air, explique-t-elle. Cela refroidissait toute la pièce. » Elle s'adresse alors au PACT pour réaliser un diagnostic thermique : toutes les ouvertures de la maison sont en bois simple vitrage, certains murs ne sont pas isolés et la chaudière à gaz, qui date de 1996, commence à avoir des problèmes de fonctionnement. « Elle explosait et par moments, j'avais l'impression d'entendre une bombe », se souvient-elle. Une étude financière est alors réalisée par le PACT, qui chiffre à près de 20 000 euros le montant des travaux à réaliser pour remplacer toutes les huisseries, poser une chaudière à condensation et isoler les murs extérieurs de l'ancienne boutique et du salon. Après l'approbation de son dossier, les deux tiers de cette somme ont pu être pris en charge par les différentes subventions du Conseil général, de l'Agence nationale de l'habitat, de la CARA et de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT). « Sans ces aides, je n'aurais jamais pu financer ces travaux, ajoute la retraitée. Le seul remplacement de la vitrine m'aurait coûté autant que ce que j'ai payé pour l'ensemble de ce qui a été réalisé. » A l'issue du chantier, la consommation énergétique annuelle de la maison est passée de 187 à 136 kWh par mètre carré, soit un gain énergétique de près de 30%.



Un nouvel outil pour traquer les déperditions d'énergie

Plusieurs activités gratuites et pédagogiques ont été organisées par l'Espace Info Energie de la CARA, du 17 au 19 octobre, à l'occasion de la quatrième fête nationale de l'énergie. Les visiteurs ont notamment pu découvrir le fonctionnement d'une caméra thermique, utilisée pour détecter les points faibles de l'isolation d'un bâtiment. « Cette caméra à infrarouge indique la température de surface d'un corps ou le flux thermique d'une paroi, explique Patrick Bonneau, l'énergéticien de la CARA. A chaque température est associée une couleur, qui varie du bleu au rouge. Elle permet ainsi de voir les endroits où l'air froid passe sous une fenêtre, de révéler les points chauds dans une armoire électrique ou les ponts thermiques sous une toiture. » Toutes les failles dans l'isolation d'une maison peuvent ainsi être traquées afin de réduire les déperditions d'énergie et la facture de chauffage.

Des visites ont également été organisées pour le public dans deux maisons situées à Etaules, exemplaires par leur équipement en énergies, leur système de récupération d'eau de pluie ou leur isolation réalisée avec des matériaux sains. Des tests d'étanchéité à l'air, à la fumée et à la caméra thermique y ont été réalisés. « La visite d'une maison à ossature bois a permis aux particuliers de bénéficier des connaissances de l'architecte, ainsi que du travail de collaboration mené entre les différents artisans pour ce chantier », souligne Patrick Bonneau.



Patrick Bonneau énergéticien de la CARA

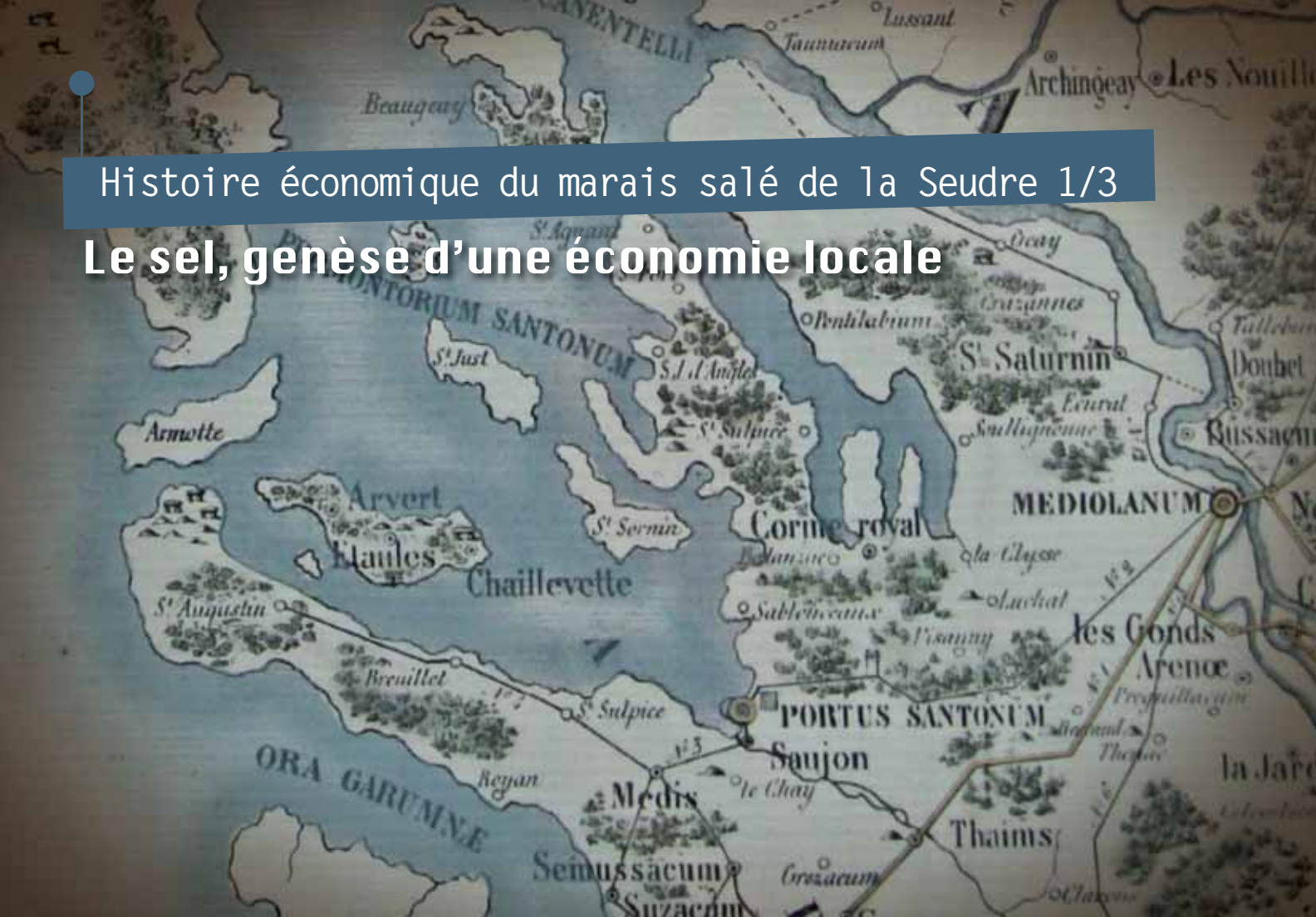
Un service public sur l'énergie et l'habitat

Ouvert au grand public depuis 2009, l'Espace Info Energie (EIE) de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est un lieu d'information neutre et gratuit sur toutes les thématiques liées à l'énergie (isolation, chauffage, énergies renouvelables) et aux aides financières : crédits d'impôt, primes énergétiques.... Il s'adresse notamment aux particuliers de plus en plus nombreux en quête d'information en amont de leur projet d'amélioration énergétique ou de construction. Renseignements au 05 46 22 19 36.

Marais salé de la Seudre, un paysage façonné par l'Histoire



Le sel, genèse d'une économie locale



Représentation de l'estuaire romain par l'Abbé Joseph-Louis Lacurie dit Auguste, 1844. Le niveau de la mer étant plus haut d'environ 4 mètres, les salines romaines devaient se trouver plus loin dans les terres.

Aujourd'hui outil de production, espace naturel ou secteur abandonné, le grand marais salé de Seudre fut, des siècles durant, un élément économique majeur de notre territoire. Attestée dès l'Antiquité, la production de sel en a structuré le paysage. Au Moyen Age, les grandes abbayes orchestrèrent la construction des salines le long de l'estuaire, qui devaient faire de la Saintonge, des XIII^e au XVII^e siècles, un important centre salicole européen.

occupant l'actuel département de Charente-Maritime, commencèrent à commercialiser du sel de mer qu'ils produisaient par évaporation dans des fours (méthode dite ignigène). Le déclenchement était là et les premiers circuits commerciaux depuis l'estuaire de la Seudre vers le reste du monde – ou plutôt l'arrière-pays dans un premier temps - étaient dessinés.

L'activité salicole est confortée par la conquête romaine au I^{er} siècle avant Jésus-Christ. Elle est fort probablement à l'origine de l'avènement en Saintonge de la saline solaire remplaçant l'évaporation ignigène. Les preuves archéologiques locales font défaut pour étayer cette affirmation, mais son usage est connu et attesté dès le I^{er} siècle après Jésus-Christ, comme par exemple à Vigo en Galice, dont la conquête est plus ou moins contemporaine de celle de la Saintonge. Ainsi, le transfert de technique lié à l'occupation romaine a pu opérer entre le I^{er} et le III^e siècle après Jésus-Christ. La saliculture commence alors à imprégner le paysage en sculptant la vasière. A cette époque, le niveau de la mer était plus haut d'environ 4 mètres, aussi, les salines romaines devaient se trouver un peu plus loin dans les terres, occupant probablement des secteurs aujourd'hui devenus marais doux. Le sel, très largement destiné à la conservation des aliments, était alors exporté par voie fluviale puis terrestre jusqu'en Périgord et Limousin.

En découvrant l'estuaire de la Seudre et ses marais salés, l'intégration au paysage de la culture des huîtres est si forte qu'on pourrait la croire présente depuis toujours. Pourtant l'ostréiculture en tant qu'activité économique n'a pas plus de deux cents ans.

Pour comprendre le marais, il faut connaître son histoire. Suffisamment ancienne pour qu'il soit difficile d'en dater le commencement, elle se perd dans l'Antiquité. Les Santons, un peuple gaulois

Inursions vikings. Cette activité s'est développée et s'est maintenue jusqu'aux alentours du VII^e ou VIII^e siècle malgré les premières invasions barbares. Les grandes incursions vikings de la fin du VIII^e siècle, puis les guerres féodales portèrent un coup fatal à la saliculture. Au X^e siècle, la région est plus ou moins à l'abandon. Ceci étant, l'envahisseur, partiellement responsable de l'écroulement économique de la région, sera également à l'origine de son renouveau. En effet, à cette époque, le développement des peuples du Nord induisit une consommation importante de sel, pour la conservation de la nourriture, mais aussi celle du fourrage. Contraints climatiquement, ils ne pouvaient produire le sel nécessaire à leurs besoins. Au cours de leurs raids, ils avaient cependant trouvé sur la façade atlantique française de nombreux sites de production. D'invasions en itinéraires commerciaux, il n'y eut qu'un pas.

La Saintonge et notamment l'estuaire de la Seudre produisaient un sel de qualité et conservaient de leur passé romain la tradition d'une production viticole. Amateurs de festins arrosés de bière, la découverte d'une boisson plus puissante constitua pour les marchands nordiques un atout majeur. La disponibilité du sel et du vin fut la combinaison décisive déclenchant le développement économique ayant structuré le paysage de l'estuaire de la Seudre.

Fret anglais. Cette manne commerciale fut très rapidement saisie par les grandes abbayes. Elles orchestrèrent au XI^e et XII^e siècles la construction des salines le long de l'estuaire. De façon schématique, la production alimentait deux filières principales, par les fleuves (héritage des voies commerciales romaines vers l'intérieur du pays) et par la mer, vers le Nord de l'Europe. Une grande partie du transport maritime était assurée par la flotte britannique, venant s'approvisionner « à domicile » depuis les noces anglaises d'Aliénor d'Aquitaine. Ce contexte fut très favorable à la production et au commerce du sel pour la Saintonge de la seconde moitié du XII^e et ce, pendant presque trois siècles. Outre le fret anglais, des navires hollandais et de la ligue hanséatique, réunissant les grands ports de la Baltique, s'approvisionnaient également en Saintonge. L'abondance de la production et l'efficacité des circuits commerciaux en firent, vers le début du XIII^e siècle, un important centre salicole européen. A cette époque, le sel de Seudre et plus particulièrement le « blanc du Liman », produit sur les bords du chenal du même nom entre l'Eguille et Mornac, est alors réputé pour sa très grande qualité. L'estuaire est désormais « domestiqué » par un système hydraulique complexe.

Guerre de Cent Ans. Cette organisation fut temporairement chamboulée par la guerre de Cent Ans et le retour de la Saintonge dans le giron français. L'effort financier conjugué des grandes abbayes et de la bourgeoisie locale permit de rétablir rapidement l'appareil de production et les circuits commerciaux. Les XVI^e et XVII^e siècles connurent l'apogée de la production salicole de Saintonge. A cette période, Brouage devint un très important centre de négoce et d'embarquement, notamment pour les navires hollandais assurant la majorité du transport international.



Représentation de l'estuaire médiéval par Yves Delmas, 1975

Un marais façonné par les sauniers

Si les témoignages historiques de l'activité sont assez abondants et permettent de la relater, l'information sur les hommes l'ayant portée est plus rare. Comme leurs homologues paysans de la terre, les sauniers, depuis le Moyen Age sont presque systématiquement des métayers. Soumis aux aléas climatiques et tributaires des cours du sel, ils représentaient souvent une tranche très humble et parfois même pauvre de la population. Ces forçats construisirent à l'aide d'outils rudimentaires (pelles et brouettes) l'ensemble des prises constituant aujourd'hui le marais endigué de l'estuaire de la Seudre.

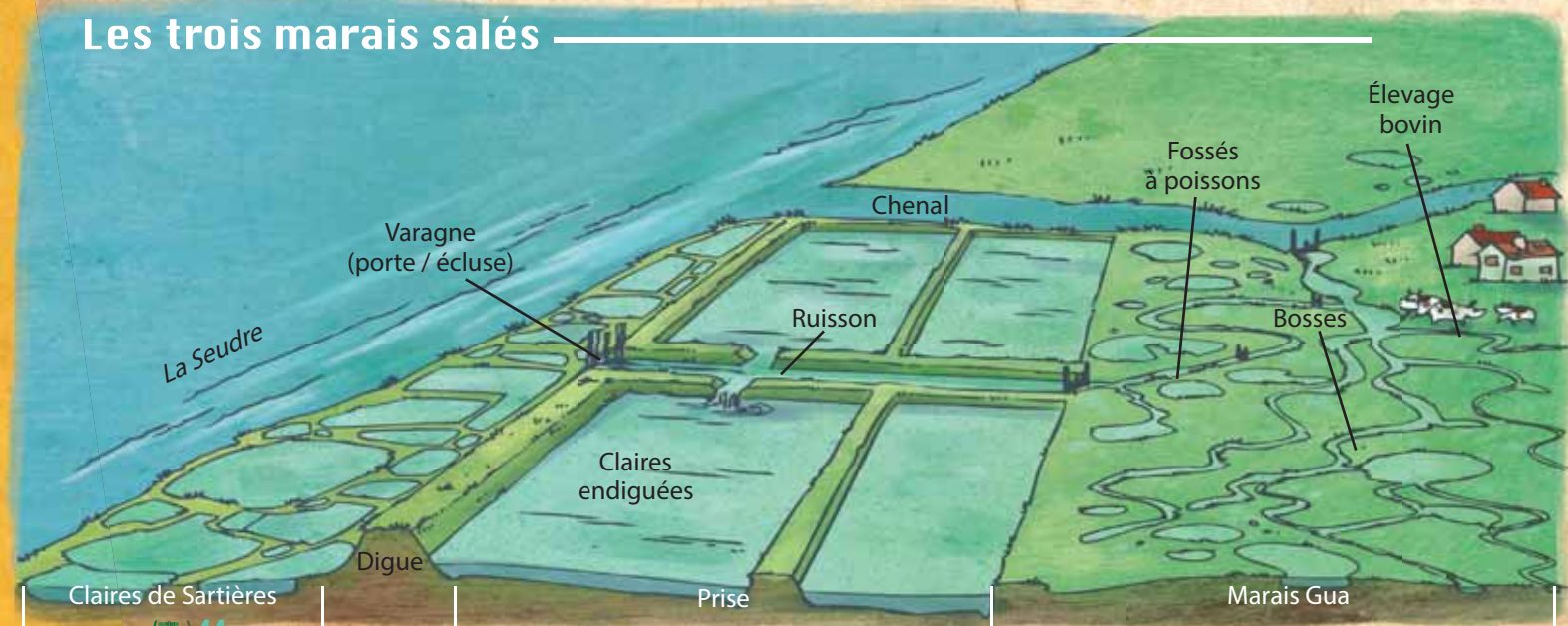
Plus par autosuffisance que pour compléter leurs revenus, les sauniers pratiquaient une petite polyculture sur les « bosses », parties plus hautes du marais issues du déblai des bassins. Ils entretenaient également des « pêcheries », sortes de viviers permettant d'élever dès le XI^e siècle les espèces naturellement présentes dans les eaux de l'estuaire (anguilles, mullets, daurades, plies, seiches, crevettes).



Le bri, matière première des salines

Depuis plus d'une dizaine de milliers d'années, la Seudre et les fleuves voisins apportent à l'Atlantique d'importantes quantités de vase. Leur accumulation constitue à long terme, une argile appelée bri, ayant formé de part et d'autre de l'estuaire de la Seudre, une vasière peu profonde parcourue de chenaux. Quasi-imperméable, le bri est la matière première à partir de laquelle furent construites les salines constellant aujourd'hui les marais. La richesse de ce support favorise le développement du phytoplancton, dont Halsea ostrearia (dite navicule bleue) responsable du verdissement caractéristique des huîtres affinées de Marennes-Oléron.

Les trois marais salés



L'ostréiculture, un savoir-faire hérité des Romains

Et les huîtres, dans tout ça ? L'huître est naturellement présente dans l'estuaire de la Seudre, où elle fut cueillie et consommée dès la préhistoire, au rythme des marées. A l'instar des techniques salicoles et viticoles, les Romains ont probablement diffusé leur savoir en matière d'ostréiculture. Bien que connu depuis le premier siècle avant Jésus-Christ, aucun vestige antique de l'élevage sur parc n'a été découvert à ce jour en Seudre. Ainsi, la production d'huîtres reposerait depuis l'époque romaine et jusqu'au XIX^e siècle, sur l'exploitation de bancs naturels.

Il est difficile de dater avec précision l'avènement de l'huître affinée de Seudre. Cependant, il est fort possible qu'elle soit contemporaine de l'exploitation salicole. En effet, les sauniers, entre autres activités de production complémentaire ou d'autosuffisance, plaçaient les huîtres cueillies dans les gardours. Ces mares, creusées au pied de la saline, servaient à recharger en argile les digues pour

les consolider. Ils découvrirent qu'au cours de ce séjour les mollusques engraisaient et verdissaient, inventant fortuitement l'affinage. Durant tout le moyen-âge, l'huître est le plat du pauvre ; ce n'est qu'à la Renaissance qu'elle retrouve les lettres de noblesse que lui avaient attribuées les Romains. L'huître affinée de la Seudre est alors servie à la table du roi Louis XIV et sa production tend à se professionnaliser. Les huîtres exploitaient alors des bassins creusés à cet effet en dehors du marais salant endigué : les claires de sartières.

La production et le commerce des huîtres s'intensifiaient au XVIII^e siècle, notamment pour répondre à l'importante demande de la riche bourgeoisie bordelaise. L'apparition du tourisme balnéaire au début du XIX^e siècle, vint augmenter la demande et asseoir l'affinage d'huître en tant qu'activité économique.



Le vase de Populonia

Des parcs à huîtres constituent l'ornement d'un vase en verre trouvé dans un tombeau près de l'ancienne Populonia en Toscane. La mise au point d'une technique ostréicole est attribuée à Caius Sergius Orata (140-91 av. JC).



Le vase de Populonia / Croquis du vase de Populonia (275-325 ap. J.-C.) extrait de Dissertation sur un vase antique de verre, traduit de l'italien par C.M. Grivaud, 1813.

Le **Père Noël** lit la longue liste de jouets d'**Ulysse**.

Mais ce que notre petit filou souhaite par-dessus tout, ce sont de...



Complète la grille par la liste d'**Ulysse** (à droite) pour révéler les lettres manquantes dans les cases colorées et découvrir ce qu'il souhaite

voiture	bricolage	écharpe
soldat	ballon	blouson
joujou	hélicoptère	train
poupée	flute	console
yoyo	crayons	téléphone
livre	batterie	ordinateur
guitare	costume	tablette
garage	pinceaux	trampoline
épée	pull	peinture
jean	bonbons	tambour
chaussures	avion	vélo
poisson	cahier	



Ulysse, Zephyr et Krabi sont aussi sur www.agglo-royan.fr.
Télécharger les jeux et les BD que vous auriez manqués.

CARA'MAG' - Hiver 2013

Marchés de Noël

- BREUILLET

Mardi 24 décembre : marché de Noël, place de la Poste

- LES MATHES

Dimanche 22, lundi 23 et mardi 24 décembre de 9h à 19h : marché de Noël, place de l'Eglise

- ROYAN

Du vendredi 6 décembre au mardi 31 décembre : marché de Noël sur le Front de Mer

- LA TREMBLADE

Du vendredi 20 au mardi 24 décembre : marché de Noël dans le centre-ville.

Samedi 21 décembre à 18h, place Gambetta : conte de Noël pyro-images

- MESCHERS

Le samedi 21 et dimanche 22 décembre, rue Paul Massy

- SAINT PALAIS

Parade de Noël à partir de 16h30, le mercredi 18 décembre au centre ville.

Du samedi 21 décembre au dimanche 05 janvier : «RALLYE DE NOËL» : grand jeu gratuit pour toute la famille !

- SAUJON

Evaluation de la vitrine de Noël à partir du lundi 9 décembre (jour de foire) jusqu'au mardi 31 décembre. Ambiance de Noël avec de la musique, rue Carnot du 19 au 31 décembre.

Les samedi 21, lundi 23 et mardi 24 décembre, déambulation de personnages connus, Mickey, Minnie, le Père Noël et Dingo en centre-ville.

Les samedi 28, lundi 30 et mardi 31 décembre, musique dans la rue Carnot.

Patinoire à Royan

Du samedi 7 décembre au dimanche 12 janvier, le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 22h (5 séances) et le mercredi et dimanche de 10h à 20h (4 séances)

• 25 décembre et 1er janvier : de 15h à 22h (3 séances).

Au revoir Nancy...

Le 3 août dernier Nancy Bastelica, designer graphique de toutes les éditions de la CARA, et notamment de ce magazine, nous quittait. Amoureuse des animaux, elle tenait particulièrement à la rubrique «Adoptez-les» qu'elle avait créée.

Il n'y a pas d'honneur plus difficile que celui qui nous porte aujourd'hui à célébrer sa mémoire. Néanmoins, nous souhaitons lui rendre un dernier hommage dans les pages qu'elle mettait tant de passion et d'ardeur à concevoir. Ses qualités professionnelles et humaines étaient si évidentes qu'elles n'ont pas besoin d'éloge.

Tous, à la CARA, agents, élus, garderont en mémoire l'image de cette femme entière, créative, curieuse, sensible...



Adoptez-les



EIKO - Border Collie, mâle, 9 mois



CANELLE - Femelle, 2 ans

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge. Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public.

Contact :

Le refuge des amis des bêtes
13 rue du Chenil - 17600 MÉDIS
Tél. 05 46 05 47 45

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30
(horaires d'été) de 14h30 à 18h (horaires d'hiver)

Vous ne recevez pas Cara'Mag dans votre boîte aux lettres ?

Contactez Adrexo au **05 46 97 10 46** ou par mail **adx432@spire.fr**



D'après une histoire de Lenia Major



GRÂCE À VOUS,
EN 2012/2013, LES RESTOS DU CŒUR CE SONT :

960 000

PERSONNES ACCUEILLIES
DONT 34 000 BÉBÉS DE MOINS DE 12 MOIS

130 MILLIONS
DE REPAS DISTRIBUÉS

66 000
BÉNÉVOLES
...MERCI



© Gaston BERGERET

Création : *Nous Voilà!*

**Faites votre don en ligne sur www.restosducoeur.org/dons
ou envoyez votre chèque sous enveloppe non affranchie**

PENSEZ-Y

- **30 €** équivalent à un repas quotidien pour une personne pendant 1 mois
- **90 €** assurent un repas quotidien pour une personne durant l'hiver
- **180 €** aident une maman et son bébé durant tout l'hiver
- **521 €** aident une famille tout l'hiver

LOI COLUCHE

Les dons des particuliers aux Restos du Cœur bénéficient d'une **réduction d'impôt de 75% jusqu'à 521 €**

Coupon à compléter et envoyer sous enveloppe non affranchie à :

Les Restaurants du Cœur, Libre réponse n° 83077, 92889 Nanterre Cedex 9

☐ M ☐ Mme ☐ Mlle

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Email :

- ☐ Je demande à recevoir mon reçu fiscal par mail
☐ Je ne souhaite pas recevoir d'informations des Restos du Cœur sur mon adresse mail
☐ Je souhaite recevoir la documentation « Legs, donation et assurance-vie »

P2900

Les informations recueillies sont nécessaires pour le suivi de votre don. Elles sont enregistrées sous forme informatique. En application des articles 39 et suivants de la loi de 6 janvier 1978 modifiée relative à l'information et aux libertés (CNIL), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des informations qui vous concernent. Il vous suffit pour cela de contacter notre service Donateurs à l'adresse suivante : service.donateurs@restosducoeur.org. Les Restaurants du Cœur ne pratiquent ni l'achat, ni la vente, ni l'échange de fichiers.

